10e Année. - N° 29. Le N° : 1 franc; par poste : 1 fr. 15 17 Juillet 1920

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION. 28. Bd St Denis. PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS

TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64

Ad Télégraphique. COURCINÉ-PARIS



GEORGE WALSH et THEDA BARA

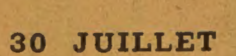
dans

" LA BÊTE A MISÈRE "

Édition

30 JUILLET





Grande Scène

Dramatique - 1265 m.

2 Affiches 120/160

Jeux de 10 photos 18×24

ALBERT RAY et ELINOR FAIR

dans

" TANTE URSULE "

Édition : 30 Juillet

FOX FILM 24, Bd des Italiens, 1, Rue Taitbout, PARIS-9e

FOX-FILM-LOCATION, 21, Rue Fontaine - PARIS - 9e

Paolo Guglielmi - 13

LUNDI 19 JUILLET

UNION-ECLAIR

présente

NOBLESSE OBLIGE

Comédie Sentimentale BLUE BIRD

en 5 Parties

avec **CARMEN MYERS**

1 Affiche 80 × 120

Photos - Notice

DANDY ET LES BEAUTÉS

Comique en 2 Parties

Film ÉCLAIR

573 mètres

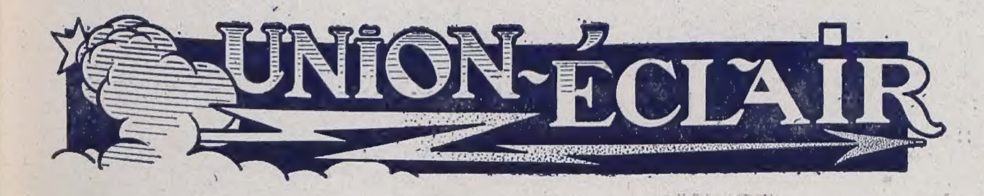
1 Affiche 120 × 160

Photos - Notice

Le Ruanda et l'Urundi

Plein air africain

134 mètres



10e Année - N° 29. Le N° : 1 Franc ; par poste : 1 fr. 15 17 Juillet 1920

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

LES LAMPIONS SONT ÉTEINTS

La fête est terminée. Les orchestres de carrefours sont descendus de leurs tréteaux. Les couples enamourés, las d'avoir trop dansé, se désenlacent. Les girandoles multicolores qui égayaient nos rues s'agitent encore mélancoliquement au vent, sous le clair soleil d'été. Mais le calme renaît, la vie normale reprend son cours, après cet accès de fièvre. La vague joyeuse ne déferle plus sur les boulevards. La mer agitée de la foule est étale. C'est le 15 juillet.

Après avoir assisté au spectacle de Paris en folie, il faudrait être bien pessimiste pour douter encore de l'héroïsme du bon peuple de France. Ah! nos parlementaires connaissent mieux que nous son âme. Ils savent qu'on peut tout lui demander. Peu importent les contributions qu'on lui imposera demain, s'il peut danser à son aise aujourd'hui.

Aussi les manifestations, les commémorations, les inaugurations, sont-elles savamment dosées. Elles se succèdent périodiquement avec un rythme admirable. Avant que les joies du 14 juillet ne soient effacées, le bon peuple de France célébrera le cinquantenaire de la 3e République. Après avoir salué la prise de la Bastille par de multiples salves d'artillerie (le canon de vin blanc tonna sans arrêt pendant trois jours et trois nuits), il acclamera, toujours au son du canon, le 4 septembre prochain, l'anniversaire de la déchéance de l'Empire. Les rues se pavoiseront à nouveau des mêmes drapeaux, les régiments défileront comme d'habitude, les midinettes fox-trotteront éperdument et nous franchirons encore, musique en tête, au pas cadencé, une ou deux belles journées de travail.

Allons! il y a encore de beaux jours à vivre. Pourquoi s'en faire. Pourquoi douter de l'avenir du Cinéma qui est un élément de la joie universelle. Le public français n'y renoncera jamais. Il sera toujours fidèle à l'écran dont les images fugitives le charment et l'émeuvent.

Certes! cette perspective est réconfortante à dessiner. Mais cela ne nous empêchera pas de protester contre les taxes toujours plus lourdement maladroites dont on nous frappe, parce que nous savons qu'elles seront supportées par les plus faibles, par ceux qui, depuis les origines du monde, ont accoutumé à danser sur des volcans. Ceux qui ont fait la guerre sont encore ceux qui payent les frais de cette sanglante aventure dont une poignée de mercantis ont joui démesurément. Mais ceux-là sont tabous. On n'en parle jamais... ce sont les plus forts.

Le seul fait à déplorer c'est de constater la multiplication des emplois officiels d'Etat. Dans notre pays qui souffre actuellement du manque de bras, on ne rencontre plus que des fonctionnaires. Chez nous, la moitié des citoyens est occupée à percevoir l'impôt que paye l'autre moitié.

Mais personne ne s'en soucie pas plus en haut qu'en bas de l'échelle sociale. Si par hasard on entend un grondement inquiétant dans la foule immense du peuple, qui peu à peu s'affame, vite on illumine les cafés, on organise une belle fête, la bière et le pinard coulent à flots et tout s'apaise comme par enchantement. Voilà une admirable formule de gouvernement!

Et demain, lorsque le percepteur lancera ses « avertissements » et que le bon contribuable fera, terrifié, son addition, il entendra, derrière le guichet officiel une voix ironique, parodiant l'illustre La Fontaine, lui dire :

« Que faisiez-vous au temps chaud ?
« Vous dansiez! j'en suis fort aise,
« Eh bien, payez maintenant. »

CHARLES LE FRAPER.

Les Nouveaux Impôts

Le Droit des Pauvres

La loi du 25 juin 1920, « portant création de nouvelles ressources fiscales », atteint les Cinémas de plusieurs côtés: taxe d'Etat, droit des pauvres, taxes municipales, timbrage des affiches...

Dans une courte série d'articles, je passerai en revue ces diverses charges, en commençant par le Droit des pauvres, car l'atmosphère est chaude encore du furieux combat engagé par l'Assistance Publique contre les directeurs, et ce n'est que samedi dernier que, par leur énergie, ceux-ci ont eu raison de l'hydre aux cent têtes.

Subrepticement, l'Assistance Publique avait fait introduire dans le projet de loi un article 96, qui devait passer inaperçu parce qu'il était séparé des articles sur les spectacles par un article sur les courses de chevaux. Ainsi caché, il n'éveilla l'attention de personne, et ne fut même pas discuté.

Il contenait des prescriptions étranges, et absolument inadmissibles.

Le droit des pauvres devait être perçu sur les entrées à prix réduit *d'après le prix des mêmes places payantes*, c'est-à-dire sur des recettes fictives, alors que la taxe d'Etat n'est perçue que sur le prix des places effectivement payé. D'autre part, la taxe d'Etat n'est perçue que « déduction faite du droit des pauvres et des taxes municipales », qui n'entrent pas en recettes puisque, à leur égard, les directeurs ne sont que des agents de perception, alors que le droit des pauvres devait porter sur la recette totale, sans déduction de la taxe d'Etat et des taxes municipales, auxquelles il portait préjudice, en absorbant tout ou partie des sommes qui devaient leur être attribuées!

De là, conflit entre les directeurs de spectacles et l'Assistance Publique. M. Henri Auriol, député, a fait voter à l'unanimité, par la Chambre des Députés, un amendement qui remet toutes choses au point, mais l'Assistance Publique ne se soumettait pas encore et menaçait les directeurs de fermetures et de contraventions lorsque, sur intervention toute puissante, elle a dû renoncer à ses prétentions et surseoir à l'application de l'article 96, dont l'abrogation est certaine, le vote unanime de la Chambre devant être ratifié par le Sénat.

L'Assistance Publique a tenté d'aggraver le droit des pauvres, au moment même où sa suppression devrait être demandée par tous les groupements intéressés.

Cette taxe fut établie il y a plus de quatre cents ans « parce que les spectacles distrayaient du service divin et influaient sur le produit des quêtes »; supprimée pendant cent ans, elle fut reprise sous Louis XIV comme prix d'un monopole que demandait la Comédie Française; ces deux motifs n'ont plus de valeur aujourd'hui.

En 1873, la Commission de la Chambre des Députés avait voté sa suppression à l'unanimité; il ne fut maintenu que parce qu'il n'était pas proposé en même temps de mesures fiscales pour le remplacer, ce qui équivalait à un simple ajournement.

Le droit des pauvres n'existe sous cette forme que dans la législation française; il est de principe absolu, en matière fiscale, que tout impôt doit entrer dans le budget général, sans spécification déterminée quant aux dépenses; que la répartition des charges doit se faire sur le plus grand nombre pour les rendre moins onéreuses à chacun; qu'on doit tendre à l'égalité de tous devant l'impôt, ce qui ne peut exister lorsqu'on frappe une seule catégorie d'établissements, de nature, d'importance et de mode d'exploitation différents; que les subsides de l'Etat doivent être proportionnés aux dépenses, alors que les grandes villes perçoivent bien au-delà de leurs besoins, et que les petites villes sont dans l'impossibilité de rien toucher, malgré la pénurie de leurs bureaux de bienfaisance, parce qu'elles n'ont pas de théâtres, ou pas de représentations régulières.

Les perceptions de certaines villes sont tellement exagérées, qu'il en résulte des gaspillages et des dilapidations. Le budget de l'Assistance Publique est édifiant à cet égard. Il est facile de constater qu'en raison des legs et dons recueillis par elle, les revenus de ses biens et valeurs dépassent de beaucoup ses dépenses normales, et que le surcroît de ressources puisé dans la taxe du droit des pauvres est à ce point inutile, que pour en faire emploi, on est obligé d'absorber 70 0/0 des recettes en frais d'administration et de perception, 30 0/0 seulement étant affectés aux établissements de bienfaisance, dont les besoins sont de moins en moins grands en raison des salaires, des conditions de travail, des lois d'assistance, de prévoyance et de retraites, des Sociétés d'assurances et des œuvres d'économie et des multiples créations dues à l'Etat, aux municipalités et à l'initiative privée.

Il y a donc lieu d'espérer que, dans un bref délai, la proposition faite à la Commission de la Chambre en 1873 et adoptée à l'unanimité sera reprise, et que le service d'assistance sera définitivement rattaché au Ministère de l'Intérieur, ne donnant au budget qu'une charge minime, et peut-être même un profit par le revenu des biens et valeurs, les dons et legs, et la suppression des frais d'administration séparée et de perception.

L'Etat y trouvera prétexte pour instituer une très légère taxe de charité qui se répartira sur tous les contribuables d'après leur fortune, et le rattachement au budget permettra la répartition des fonds, sans aléas, suivant les besoins des commune.

E. MEIGNEN.

(A suivre.)



que "**PATHÉ CINÉMA**" présente le 21 Juille[t]

dans : **AMOUR MODERNE**

Comédie Dramatique en 4 Parties

LES BEAUX FIL

"PATHÉ C

Présente le 21

LA FORCE

Comédie dramatique

Scenario et Mise en Scène de

Interprétée p

Mlle Madeleine ERICKSON

MMmes Jeanne BRINDEAU
de la Comédie Française

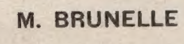
COLOMB

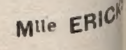
ÉDITION DU

PUBLIC

1 Affiche 160×240
1 Affiche 120×160

M. MAUPAIN


M. BRUNELLE


Mlle ERICK

MS FRANÇAIS

INÉMA"

Juillet

E DE LA VIE

e en 5 parties

. RENÉ LEPRINCE

ar :

MM. Jacques ROBERT
de l'Odéon.
BRUNELLE
MAUPAIN

7 AOUT

É

Pochette de
6 Photos-Bromure



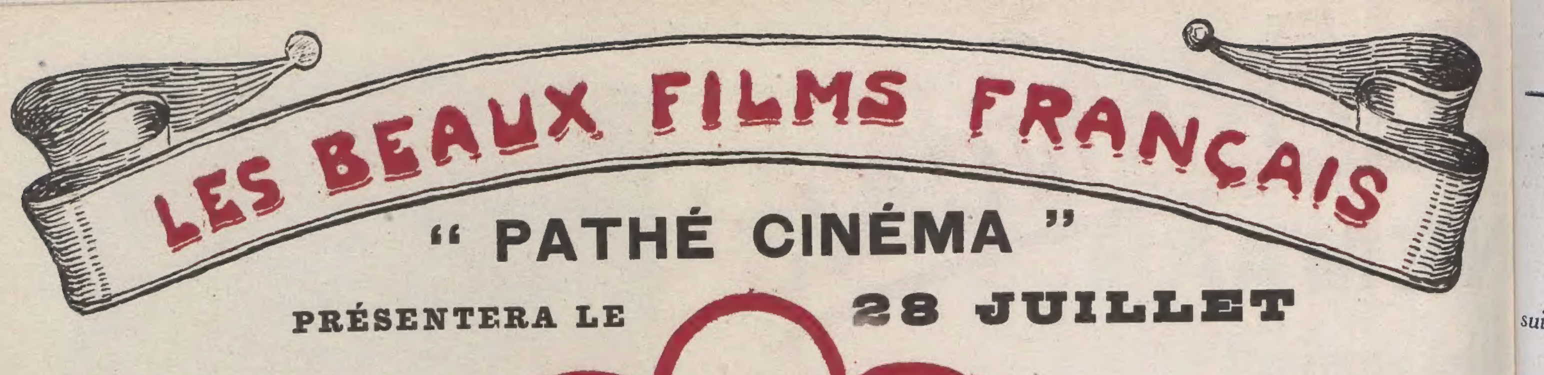




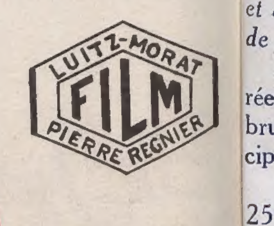
M. J. ROBERT
de l'Odéon

Mme BRINDEAU
de la Comédie Française











MISE EN SCÈNE
de LUITZ-MORAT
et PIERRE REGNIER

SCENARIO
D'APRÈS LA NOUVELLE
de ANDRÉ REUZE

Ce Film
est
Sensationnel



Il faut
assister à sa
Présentation

Publicité-Phototypie Le Deley, 127, Bd Sébastopol, Paris

De la Perception des Taxes

9 *Juillet* 1920.

L'amendement Vincent Auriol du 6-7-20 énonce:

Pour le prélèvement des taxes il sera opéré de la façon vante:

1° *La taxe d'Etat déduction faite des droits des pauvres des taxes municipales, le droit des pauvres déduction faite la taxe d'Etat et des taxes municipales.*

2° Le droit des pauxres est de 10 0/0 en sus de la recette lle restant à l'exploitant, c'est-à-dire le 1/11 de la recette te déduction faite de la taxe d'Etat et des taxes muni-ales.

3° La taxe d'Etat est de 10 0/0, 15 0/0, 20 0/0, 0/0 par paliers successifs de 15.000 fr., 50.000 fr., 0.0000 fr. de la recette brute déduction faite du droit des uvres et des taxes municipales.

Donc l'Assistance Publique ne peut plus prendre comme e procède actuellement le 11e de la recette brute encaissée, elle prélèverait sur la taxe d'Etat (1), elle doit déduire dernier droit et prendre alors ce 11e.

De même elle doit prendre 10 0/0, 15 0/0, etc., suivant paliers, de la somme restante déduction faite du droit des uvres pour la taxe d'Etat.

Une recette A encaissée, se compose de trois éléments:

D'une somme X inconnue, somme qui reste entre les mains l'exploitant et qui est sa *recette réelle;* plus une somme *a*, droit des pauvres, à raison de 10 0/0 en sus de cette cette réelle, ou encore à raison du 11e de la *recette brute duction faite de la taxe d'Etat;* et enfin d'une somme *b*, taxe d'Etat, à raison de 10 0/0, 15 0/0, etc., de la *cette brute déduction faite du droit des pauvres.*

Nous le posons $A = X + a\ b$.

Je prends 10 0/0 pour la taxe d'Etat.

La recette réelle est égale à 10 fois le droit des pauvres, isqu'il est de 10 0/0 *en sus;* par exemple, si la recette elle était 100 fr., le droit des pauvres serait 10 et on voit en que 10 serait le 11 de 100 + 10 ou 110.

$$X = 10\,a$$

La recette réelle X est égale à 9 fois la taxe d'Etat 0 0/0) puisqu'elle est de 10 0/0 de la recette brute déduction faite des droits des pauvres par exemple si la recette réelle était de 90 la taxe d'Etat serait 10, car la recette, déduction faite du droit des pauvres, serait de 100.

$$X = 9\,b$$

Nous disons donc que 10 fois le droit des pauvres égale 9 fois la taxe d'Etat $10\,a = 9\,b$.

$$a = \frac{9\,b}{10} \quad \text{et} \quad b = \frac{10\,a}{9}$$

le droit des pauvres est le 1/11 de la recette brute déduction faite de la taxe d'Etat

$$a = \frac{A - B}{11} \quad \text{ou encore} \quad a = \frac{A - \frac{10\,a}{9}}{11}$$

ce qui donne $a = \dfrac{9\,A}{109}$

C'est-à-dire que le droit des pauvres est égal aux 9/109 de la recette brute sans aucune déduction.

La taxe d'Etat est le 10 0/0 ou le 1/10 de la recette brute déduction faite des droits des pauvres

$$b = \frac{A - a}{10} \qquad b = \frac{A - \frac{9\,b}{10}}{10}$$

ce qui donne $b = \dfrac{10\,A}{109}$

c'est-à-dire que la taxe d'Etat est égale aux 10/109 de la recette brute sans aucune déduction.

Exemple: une recette brute est de 2.752 fr.

Le droit des pauvres en est les 9/109 soit

Le droit des pauvres en est les 9/109, soit.......... $\dfrac{9 \times 2.752}{109}$ = 227 fr. 22

La taxe d'Etat en est les 10/109, soit............ $\dfrac{10 \times 2.752}{109}$ = 252 fr. 47

Total.................. 479 fr. 69

(1) Je ne parle pas des taxes municipales.

Or si nous retranchons la taxe d'Etat (amendement Auriol) de la recette brute et que nous prenions le 1/11 de la somme restante nous trouvons bien la même somme pour le droit des pauvres 2.752 — 252 47 = 2.499 53.

Le 1/11 de 2.499 53 = 227 23.

Si nous retranchons le droit des pauvres et que nous prenions le 10 0/0 de la somme restante nous trouvons bien la même somme que pour la taxe d'Etat

2.752 — 227 22 = 2.524 78.

Le 10 0/0 de 2.524 78 = 252 478.

Nota. — Ne soyons pas surpris que contrairement à ce qui se passe, la taxe d'Etat soit plus forte que le droit des pauvres.

1° L'Assistance Publique prenait le 1/11 de la recette brute sans en déduire la taxe d'Etat. Elle opérait donc sur une somme plus forte, son droit était donc plus fort aussi.

2° Le droit des pauvres de 10 0/0 en sus de la recette réelle, c'est-à-dire du 1/11 de cette recette augmenté de ce droit des pauvres, alors que la taxe d'Etat à 10 0/0 est le 1/10 de la même recette réelle augmentée de cette taxe le 1/10 est forcément plus fort que le 1/11 dans le rapport de 10 à 9. Quand la taxe d'Etat est à 15 0/0, le même raisonnement nous conduit à prendre pour le droit des pauvres les 17/217 de la recette brute et pour la taxe d'Etat les 30/217 de la recette brute.

Exemple: sur 2.752 fr. de recette brute pour le droit des pauvres, les 17/217 de 2.752 fr. donnent 215 58; pour la taxe d'Etat les 30/217 de 2.752 donnent 380 46.

Si nous retranchons la taxe d'Etat de la recette brute et que nous prenions le 1/11 de la somme restante, nous trouvons bien la même somme que pour le droit des pauvres

2.752 — 380 46 = 2.371 54.

Le 1/11 de 2.371 54 donne bien 215 59.

De même si nous retranchons le droit des pauvres et que nous prenions les 15 0/0 de la somme restante, nous trouvons bien la même somme que pour la taxe d'Etat

2.752 — 215 58 = 2.536 42

et les 15 0/0 de 2.536 42 donnent bien 380 46.

Quand la taxe d'Etat est à 20 0/0, nous devons prendre pour le droit des pauvres les 4/54 de la recette brute et pour la taxe d'Etat les 10/54 de la recette brute.

En opérant ainsi aucun des deux prélèvements n'agissent l'un sur l'autre et ils sont tous deux en déduction de la recette brute.

L'Institut Cinégraphique

Quel grand mot! Que de projets n'a-t-il pas enfantés, de combien de réalités nous a-t-il dotés! Je vous laisse juge. L'idée d'une école cinématographique ne date pas d'hier. L'Italie en possédait déjà en 1916 et peut-être même avant. Ce fut ensuite le Mexique, la Pologne, puis enfin la France. Mais, ce mot d'institut n'est-il pas trop pompeux comparativement à ce qui est jusqu'alors pratiquement réalisé. Certes nous avons chez nous des écoles de préparation à l'Art muet, qui sont dirigées par d'excellents et consciencieux artistes, mais ces cours sont consacrés à l'art mimique et du geste. C'est un pas, il est vrai, mais que nous sommes loin encore de ce que réclame véritablement l'acteur complet du Cinéma.

Cependant, nous aurons bientôt cet institut cinégraphique indispensable, grâce à l'initiative d'un de nos plus réputés auteurs et metteurs en scène, M. Maurice Landay.

M. Maurce Landay a compris tout ce qui était nécessaire à l'acteur qui se consacre au Cinéma, tout ce qu'il fallait lui inculquer, et par quelles méthodes son art devait se développer. Il a donc groupé en différents cours, tout ce que réclame l'art muet.

Le premier, qui est exclusivement réservé à l'artiste proprement dit, comprend:

Une classe de Cinéma dans laquelle les élèves se familiarisent avec l'art de penser; une classe de psychologie appliquée; une classe de mise en scène; une classe de plastique; une classe de culture physique; une classe d'éducation mondaine; des visites à nos Musées de peinture et d'antique; une classe de toilette; une classe de maquillage.

On peut se rendre compte que rien n'est négligé. Depuis l'art de penser, jusqu'à la toilette, en passant par le maquillage, tout a été scrupuleusement étudié.

Un cours de régie sera également adjoint. Il comprendra:

Une classe de mise en scène; une classe d'histoire du Costume; une classe de culture intellectuelle; une classe de composition d'ameublement; une classe de style mobilier.

Nous retrouvons dans son organisation la même idée directrice, la même méthode, la même précision.

Et pour compléter, un cours de prise de vues, spécialement réservé aux opérateurs et comprenant:

Une classe de lumière; une classe de scène plastique; une classe d'étude et d'éclairages artistiques, d'après les grands maîtres de la peinture des XVIIIe et XIXe siècles; une classe d'enseignement pratique; une classe de composition d'ameublement.

Il est superflu d'insister sur le rendement qu'obtiendra pareille organisation. L'Ecran, en dehors des vedettes qui brillent déjà au firmament cinégraphique, d'un incomparable éclat, verra éclore des talents inconnus, qui auraient été à jamais ignorés, si une telle initiative ne leur donnait le moyen infaillible de se révéler, de se produire.

L'institut cinégraphique vient à son heure, il est devenu nécessaire; il s'impose même. M. Maurice Landay, dont le passé d'auteur dramatique, cinégraphique et de romancier est suffisamment éloquent pour que nous applaudissions sincèrement à son succès, aura bien mérité de l'art cinégraphique français.

Un Chef-d'Œuvre Français

Samedi dernier, devant un cercle très restreint d'invités, a eu lieu une présentation privée du film de notre ami E.-E. Violet, *Li-Hang le Cruel.*



M. E.-E. VIOLET

Je sors de cette présentation absolument enthousiasmé, car je ne me souviens pas d'avoir vu plus beau, plus parfait chef-d'œuvre. On a tellement abusé de ce qualificatif que ma plume hésite à l'écrire parce qu'il ne définit pas assez mon appréciation.

Dans cette œuvre d'une tenue et d'une homogénéité rares, tout concourt à la perfection: un scénario, signé de Lorde et Bauche, véritable trouvaille de puissance dramatique; des intérieurs d'un luxe inouï dus au grand artiste décorateur Donatien; des artistes comme Mag Murray, Mary Harald, John Warriley, etc., et enfin une révélation sensationnelle Tsin-Hou, un authentique Céleste à la mimique étrangement expressive. Les débuts à l'écran de Tsin-Hou sont remarquables et je ne puis que le comparer au génial Hayakawa. Mais si dans Hayakawa on sent l'artiste consciencieux, en Tsin-Hou on sent toute l'âme et le génie de sa race. Retenons ce nom, Tsin-Hou, il deviendra fameux.

Violet a réalisé avec *Li-Hang le Cruel*, la plus belle œuvre cinématographique moderne dans le genre dramatique. Dès les premiers tableaux l'intérêt est continuellement soutenu; on devine l'intrigue, on soupçonne le drame, on en attend la fin avec angoisse. Dès les premiers tableaux on est plongé dans une atmosphère bien chinoise, que ce soit dans les jardins absolument remarquables ou dans les intérieurs d'une vérité et d'une beauté inégalées à ce jour. L'ameublement est absolument authentique et l'œil est émerveillé par le luxe précieux mis en pleine valeur par une finesse d'éclairage qui fait le plus grand honneur à l'artiste-opérateur Dubois. Il me plaît de rendre hommage à la science et au talent de M. Dubois, car il a su réaliser des effets artistiques peu communs. La science des éclairages chère aux Américains et dont il tirent vanité est largement dépassée et je mets au défi quiconque de trouver, dans toute la production parue, un film aussi fouillé, aussi parfait, aussi lumineux. Lorsque la présentation officielle aura lieu, on verra que mon enthousiasme est fondé et que nous sommes réellement en présence d'un chef-d'œuvre.

Si je n'avais promis la discrétion au sujet du scénario, je raconterais volontiers la trame de l'œuvre du maître de Lorde qui vient de se surpasser. Il écrit pour le Cinéma et connaît le secret pour intéresser et émotionner. Si certaines scènes donnent le frisson, il y a aussi dans cette œuvre des scènes fraîches, calmes, joyeuses, reposant agréablement l'esprit.

Un chef-d'œuvre est né! L'art français va remporter la plus belle des victoires et l'œuvre de notre ami s'apparente avec ce qui a été fait de plus beau à ce jour, et, de même que l'on cite *Forfaiture*, *Quo Vadis*, *Le Lys brisé*, etc., on citera aussi *Li-Hang le Cruel.*

Pour terminer ces notes hâtives, félicitons L. Aubert d'avoir ouvert toutes grandes les portes de sa firme à la production Lucifer.

Li-Hang le Cruel sera l'honneur et la gloire de la cinématographie française et un succès inépuisable à travers le monde entier.

C.-F. T.

Avant l'Ecran

Décidément Simon-Max s'ingénie à trouver des titres invraisemblables. Cette semaine il s'agit d'une culotte, que sera-ce la prochaine fois?

La célèbre Hortense Schneider, des Variétés, s'était fâchée avec son directeur Bertrand. Cela fit naître des potins dans les coulisses. Notre directeur Cantin ayant appris cet événement théâtral, s'empressa d'appeler l'Etoile dans son bureau pour lui offrir un engagement. Schneider lui posa ces questions: Quels sont les auteurs? Quel est le compositeur de la musique et quel est le titre de la pièce? Le compositeur seul a été changé. La grande artiste signa un engagement à raison de trois cents francs par représentation. L'opérette eut pour titre: *La Belle Poule*, de MM. Hector Crémieux et A. de Saint-Albin, musique de Hervé.

La première fut donnée le 30 décembre 1875. Schneider créa le rôle de Poulette et moi, celui de Poulet. Enfants de père et mère inconnus, élevés dans un village, nous avons grandi en nous aimant d'amour tendre. Dix-huit ans après, le destin nous sépara! Je fus emmené par une princesse Foedora à la fin du premier acte! Un baron de la Champignolle et une marquise de Montembrèche, de passage également dans ce même village, crurent reconnaître en Poulette, l'enfant qu'ils recherchaient depuis longtemps, ils n'hésitèrent pas et l'emmenèrent aussi!

Au deuxième acte, à la scène sept, quand la princesse avec Poulet voulut avoir une tendre conversation sur l'amour, au moment le plus pathétique Poulette entra brusquement et me voyant donner un chaleureux baiser à la princesse Foedora, elle m'appliqua un si formidable soufflet, qu'en m'effondrant sur un pouf, ma culotte craqua de l'entre-jambe au genou! Ma situation était excessivement embarrasssante, je serrais les jambes pour que le public ne s'en aperçût pas, mais c'était inutile. Il y eut un fou rire qui gagna la salle, de l'orchestre au poulailler! J'ai continué la scène sans me relever, entre la princesse et Poulette. J'ai hurlé à tue-tête la reprise de mon couplet d'entrée:

Y é souis oun Prince di Tolède
Y é la grâce et la mayesté
Dai qué y apparais la beauté
Y sé met à crier: à l'aide! à l'aide!
Y ai la grâce et la mayesté, yé souis oun prince di Tolède
Trou la la i tou, trou la la i tou!

Le rire a toujours raison et pendant le bruit des bravos, mes deux camarades me chuchotèrent: Relève-toi! — Impossible, leur dis-je. — Pourquoi? — Ma culotte vient de craquer du haut en bas! Elles eurent un éclat de rire qui les empêcha de parler. Il fallait pourtant sortir de cet embarras! Profitant d'un instant où elles me masquaient au public, je me glissais derrière un canapé. Nous continuâmes la scène, moi debout, l'une et l'autre de chaque côté activant l'action et le débit, pensant à la venue très proche du baron de Champignolle. Aussitôt le soufflet donné, Poulette devait m'entraîner à l'extrême-gauche; je lui dis tout bas: Emmène-moi lentement. Elle me prit par le bras et nous fîmes notre sortie en sautillant comme deux moineaux, moi les jambes serrées afin de cacher ma déchirure, et elle chantant sa chanson bordelaise:

Qui mé l'aurait dit, l'aurait pas crésoute
Qué mossou lo diable était si cossoute...

Cette sortie était bien une sortie d'opéra-bouffe dont nous possédions tous deux la tradition pour emballer notre public. On riait, on se tordait, les titis criaient: Costumier! Costumier!! Le souffleur s'étant trouvé le mieux placé pour voir, avait quitté rapidement son trou pour prévenir l'habilleuse qui, effectivement, était dans la coulisse tenant une aiguille enfilée. Prelly et Schneider ont fait remarquer à l'habilleuse que la couture de ma culotte avait été faite à la machine.

Pendant plusieurs années, chaque fois que nous nous rencontrions, elle me disaient: « Eh bien! Max, et votre grimpant? » Et elles riaient, elles riaient! Moi, je me joignais à elles en admirant trente-deux, plus trente-deux superbes quenottes logées dans leurs deux jolies bouches.

En nous quittant, nous avions tous trois le sourire et je me disais, chemin faisant: Décidément, ma culotte de satin cerise avait du bon!

SIMON-MAX.

GEVAERT

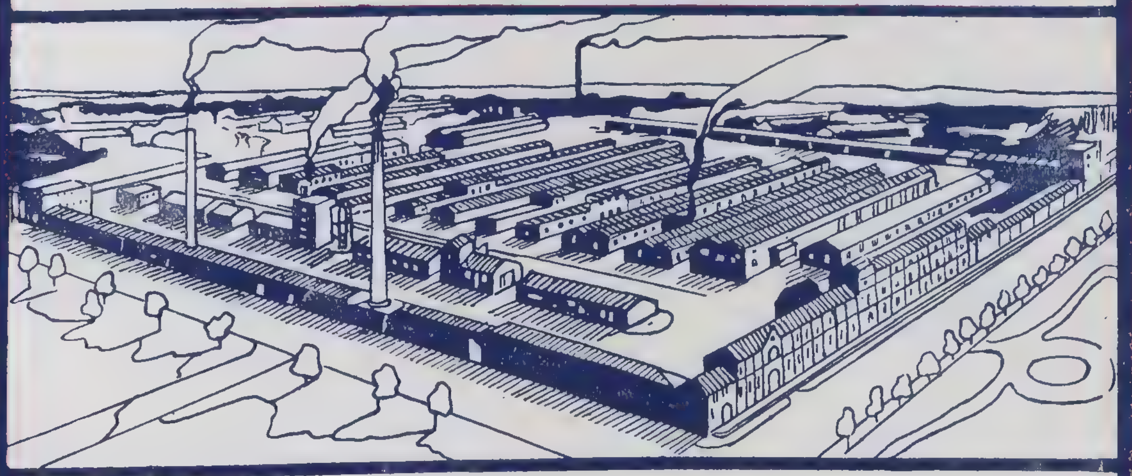
Pellicule Cinématographique

Négative
Anti-Halo
Brévetée

Positive

POSITIF COLORÉ

NOTRE SPÉCIALITÉ



Nous fûmes pendant de longues années avant la guerre. les fournisseurs des principaux fabricants de films de l'Europe

L. GEVAERT & Co

Vieux-Dieu-lez-Anvers
BELGIQUE

Société Gevaert
H. Brunet. Directeur.
12 Bard de Strasbourg
PARIS

L. Sutto
Directeur spécial pour la vente
9. Place de la Bourse
PARIS

RECENSEMENT

des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*53e Liste*)

MORBIHAN

AURAY. — 487 kil. de Paris, 7.122 habitants. Gaz. — Il existe deux Cinémas, dont l'un est installé à la salle des Fêtes.

BELZ. — 18 kil. de Lorient, 3.289 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A voir sur place.

CAMPENEAC. — 9 kil. de Ploërmel, 2.071 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A étudier.

CAUDAN. — 8 kil. de Lorient, 2.487 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Essai à tenter.

ELVEN. — 457 kil. de Paris, 3.403 habitants. — Il n'y a pas de Cinéma. Un établissement de ce genre aurait de grandes chances de réussite.

GOURIN. — 552 kil. de Paris, 5.409 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Essai à tenter.

GRAND-CHAMP. — 14 kil. de Vannes, 3.040 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A voir sur place.

GUER. — 391 kil. de Paris, 3.543 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A étudier.

GUIDEL. — 12 kil. de Lorient, 4.321 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Essai à tenter.

GUILLIERS. — 13 kil. de Ploërmel, 2.128 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A étudier.

HENNEBONT. — 513 kil. de Paris, 8.605 habitants. Electricité. — Il existe un Cinéma à la Salle des Fêtes tenu par M. Préelle. Un autre Cinéma est en construction. Rien à faire.

ILE-DE-GROIX. — 16 kil. de Lorient, 5.825 habitants. — Il existe un établissement cinématographique.

KERVIGNAC. — 16 kil. de Lorient, 2.564 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A voir sur place.

LANESTER. — 4 kil. de Lorient, 7.119 habitants. — Il n'existe pas actuellement de Cinéma. MM. Moisson et Cie doivent en installer un prochainement.

LANGONNET. — 565 kil. de Paris, 4.450 habitants. — Un Cinéma pourrait faire des affaires.

LANVENEGEN. — 7 kil. du Faouët, 2.715 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A voir sur place.

LOCMINE. — 23 kil. de Pontivy, 2.351 habitants. Electricité. — Il n'y a pas de Cinéma à poste fixe. Dese établissements de passage donnent des représentations. A étudier.

LE DÉNICHEUR.

(*A suivre.*)

Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse à toutes les demandes de renseignements.

AISNE

CHATEAU-THIERRY. — Il existe à Château-Thierry un Ciné: Le Modern; la Société du Nouveau Théâtre vient de louer la salle pour en installer un deuxième. D'autre part, on donne des représentations cinématographiques à la Salle paroissiale; en tout trois établissements qui ont plus que suffisants pour le moment.

ARTHUR FLAMBARD

en 4 Épisodes d'Aventures

Originales et Curieuses

SUCCÈS ASSURÉ

AFFICHES

PHOTOS

NOTICES

L. AUBERT

ARTHUR FLAMBARD

Mise en Scène de

SEMERY

Roman de M.

Georges SPITZMULLER

d'après le Scénario de

M. Jacques COR

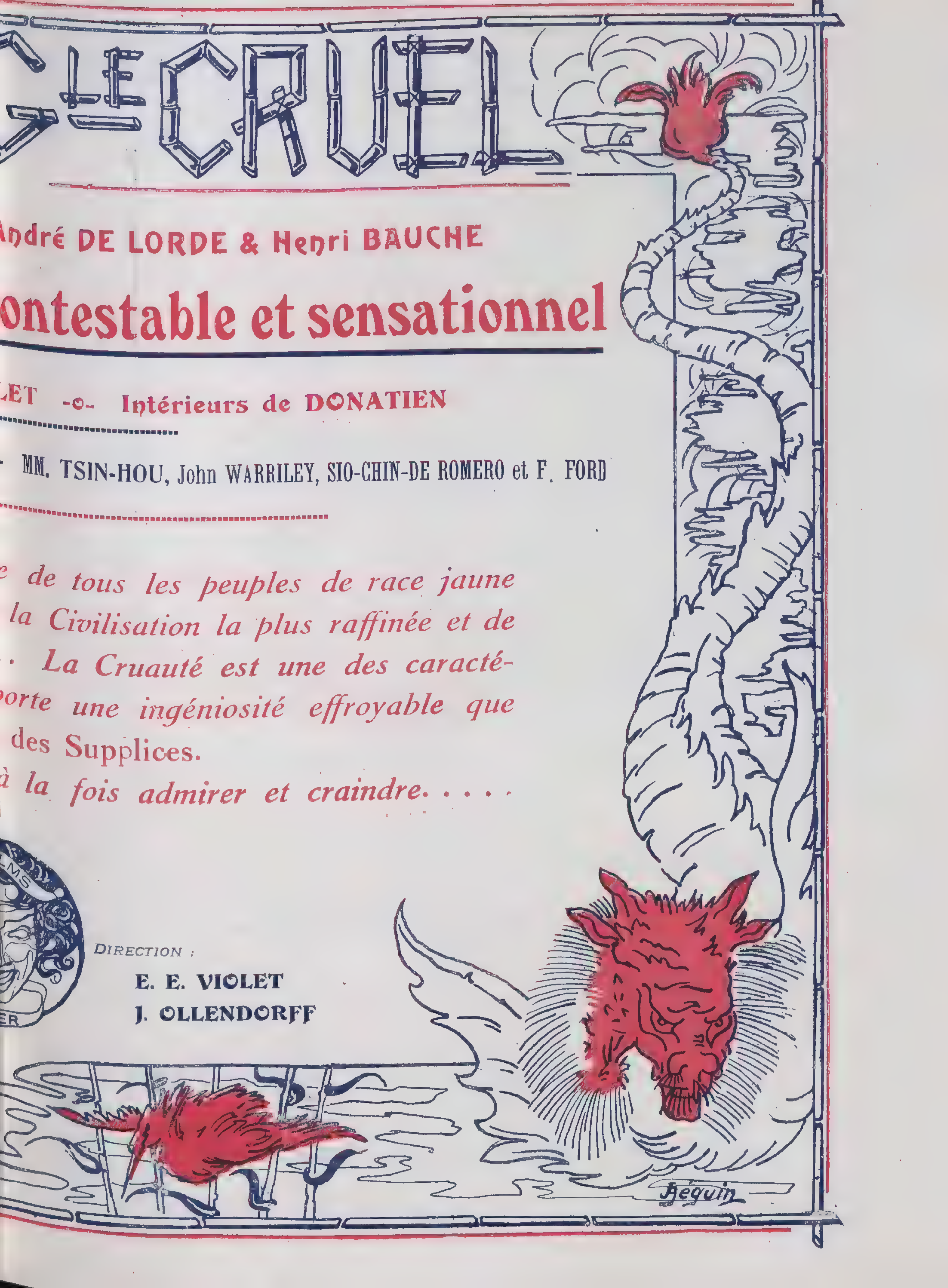
Publié par

L'INTRANSIGEANT

Date de Sortie : 13 AOUT 1920

ARTHUR FLAMBARD


LI-HAN
Scénario dramatique de
Un Chef-d'œuvre inc
Mise en scène de E. E. VIO
Principaux Artistes : MMmes Mag. MURRAY et Mary HARALD
..... L'âme chinoise, comme cel
renferme à la fois un mélange d
la Barbarie la plus déroutante.
ristiques du Céleste, et, il y a
Mirbeau a dépeint dans le Jard
C'est une race qu'il faut
L. AUBERT



G LE CRUEL
André DE LORDE & Henri BAUCHE
ontestable et sensationnel
LET -o- Intérieurs de DONATIEN
MM. TSIN-HOU, John WARRILEY, SIO-CHIN-DE ROMERO et F. FORD
e de tous les peuples de race jaune
la Civilisation la plus raffinée et de
. La Cruauté est une des caracté-
porte une ingéniosité effroyable que
des Supplices.
à la fois admirer et craindre.....
DIRECTION :
E. E. VIOLET
J. OLLENDORFF
Réguin





KAFFRA KAN

Grand Ciné-Roman en 12 épisodes

de M. Maxime LA TOUR

publié par

"LA LIBERTÉ" et plusieurs Régionaux

Le premier Épisode :

" LA PUISSANCE SUPRÊME "

sera édité le 30 Juillet

Publicité :

2 Afiches Lancement 120×160

Chaque épisode : 1 affiche 120×160 - Photos - Notices

Hâtez-vous de retenir

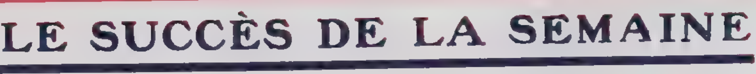
le succès certain...

KAFFRA KAN



INÉ-LOCATION
·ECLIPSE·





LE SUCCÈS DE LA SEMAINE

CHAQUE PERLE... UNE LARME

COMÉDIE DRAMATIQUE

Présentée le 26 JUILLET

Livrable le 27 AOUT

INTERPRÉTÉE PAR

LA VEDETTE

FANNIE WARD



PHOTOS

AFFICHE 130×200



SÉLECTION MARTIN & KINSMANN

Remise au point... définitive

M. Louis Lumière nous communique copie de la lettre suivante qu'il vient d'adresser à un de nos confrères corporatifs:

Lyon, le 30 juin 1920.

Monsieur le Rédacteur en Chef de *Ciné-Tribune.*

Monsieur,

Bien que je ne sois nullement combatif, il ne m'est pas possible de laisser passer sans protester les articles tendancieux que vient de publier votre journal sous le titre « Annales rétrospectives de la Cinématographie française » dans les numéros des jeudis 10 et 24 juin 1920, et dans lesquels je suis mis en cause.

Ces articles contiennent diverses inexactitudes que je crois devoir redresser.

Dans l'avant-dernier paragraphe du premier en date, l'auteur, M. Francis Mair, écrit:

« Demény, resté seul au laboratoire, cherchait de son côté.
« Dans une conférence faite le 6 décembre 1891 au Conservatoire des Arts et Métiers devant 1.200 personnes, il prédisait à la synthèse du mouvement par la photographie un grand avenir; il montrait, au point où en était la question, la possibilité de produire la synthèse du mouvement au moyen des mêmes appareils qui en avaient donné l'analyse. »

Cette assertion est absolument inexacte. La conférence citée a été publiée intégralement (30 pages) sous la signature de Demény, dans les Annales du Conservatoire des Arts et Métiers, 2e série, tome IV et *l'on n'y peut rien découvrir de pareil.* La seule allusion qu'il fit à la synthèse du mouvement est la suivante:

« Tout récemment enfin, nous avons réussi à photographier les mouvements de la parole et de la physionomie.

« En reconstituant un zootrope spécial et en reconstituant l'illusion de ces mouvements, on a pu lire sur les lèvres d'une photographie parlante. »

Et c'est tout!

Nous sommes donc loin des affirmations de M. Francis Mair. La réversibilité de son appareil d'analyse était si peu dans l'esprit de Demény que, dans son brevet du 10 octobre 1893, c'est-à-dire près de deux ans plus tard, elle était encore matériellement impossible, puisque le champ optique était occulté par le mécanisme d'entraînement de la pellicule. Il ne la mentionne d'ailleurs pas. En outre, dans ce brevet comme dans ceux de Fréese Green et Evans du 21 juin 1889, d'Evans du 8 mars 1890, de Varley du 26 mars 1890, de Bouly du 12 février 1892, qui l'ont précédé et dont les dispositifs conduisaient à des résultats équivalents à celui de Demény, l'équidistance et le repérage absolus des images ne sont nullement assurés, les pellicules ne sont pas perforées et aucun organe de l'appareil n'est denté.

Ce n'est que dans un certificat d'addition déposé par Demény le 25 mai 1895 qu'il invoque la réversibilité, qu'il libère du mécanisme le champ optique et *qu'il fait usage de pellicules perforées et de tambours dentés. Mais cette date est postérieure de deux mois* à celle de la conférence que je fis à la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (22 mars 1895) et au cours de laquelle *je projetai devant plusieurs centaines de spectateurs assemblés une longue série d'images cinématographiques (plus de* 800) *à l'aide de l'appareil que nous avions fait breveter, mon frère et moi, le* 13 *février* 1895 et qui donnait une solution pratique et complète du problème.

Demény, à qui je me plais à reconnaître un réel savoir en matière de physiologie et une science consommée dans les questions d'éducation physique, s'est malheureusement laissé aller à travestir la vérité, ainsi qu'il est facile de le prouver:

Ouvrez son livre « Les Bases Scientifiques de l'Education physique » (F. Alcan, éditeur, 1911), à la page 316. Vous y verrez une figure au-dessous de laquelle on lit:

« Fig. 195. — Appareil chronophotographique Demény (année 1893). » Or, *cela est inexact.*

Cette figure ne correspond pas à son brevet de 1893, mais bien au certificat d'addition audit brevet qu'il déposa *le 25 mai* 1895.

La différence est capitale. L'appareil du 25 mai 1895 est réversible et assure le repérage (mais il est postérieur à celui que j'ai réalisé tandis que celui de 1893 n'est pas réversible et n'assure nullement l'équidistance absolue des images élémentaires.

Demény joue sur les mots lorsqu'il écrit dans sa brochure « Les Origines du Cinématographe », page 26:

« J'indiquai immédiatement dans mon brevet du 10 octobre 1893 un perfectionnement important. C'était de mettre la pièce excentrique dans le circuit de la pellicule qui passait d'une bobine magasin aussi grosse que je voulais à une bobine réceptrice. Je n'avais plus, pour obtenir l'équidistance des images, qu'à faire débiter par un laminoir ou par un rouleau denté imitant en cela la disposition déjà employée en télégraphie.

« Cet appareil fonctionna très bien et me donna immédiatement des résultats définitifs. Je pus prendre ainsi sur pellicule de 6 centimètres les funérailles de Pasteur. »

Or, Pasteur est mort le 28 septembre 1895!

Que penser de ces résultats définitifs donnés *immédiatement* au commencement d'octobre 1895, si l'on en rapproche la date de celle de son brevet de 1893 auquel il essaye de les rattacher?

La vérité est que, s'il n'avait plus « qu'à faire débiter par un rouleau denté », *il ne le fit que dans son certificat d'addition du 25 mai* 1895.

Il se garde bien, à la page suivante du même opuscule, de mettre une date au-dessous de la figure mentionnée « Appareil réversible ou Cinématographe Demény », et il a soin de placer, à côté de cette figure, celle correspondant à son brevet de 1893 *avec sa date* (appareil irréversible).

On trouve d'ailleurs, dans la même brochure, d'autres contradictions très habilement exposées et sur lesquelles je n'insiste pas.



ÉDITION : 20 Aout 1920

PRÉSENTATION : 19 Juillet 1920 à 10 h. Ciné MAX LINDER

FOX-FILM LOCATION, 21, Rue Fontaine, Paris (9e) - Téléph. : Central 74-98

Dans le deuxième article signé Francis Mair et paru dans *Ciné-Tribune* du 24 juin 1920, on lit:

« Pendant ce temps, d'autres inventeurs se livraient à des « recherches sur le meilleur moyen d'obtenir des projections « animées: parmi eux, M. Louis Lumière, qui connaissait « les travaux de Demény, pensait trouver chez lui la solu- « tion du problème. »

Cette affirmation gratuite et désobligeante dépasse les bornes permises.

Pourquoi aurais-je ainsi pensé « trouver chez lui la solution du problème »? Etait-ce pour la lui ravir? Tous ceux qui me connaissent protesteraient contre l'attribution d'une semblable pensée.

La vérité est tout autre:

Ce n'est que pour céder aux sollicitations de Demény, ainsi qu'on va le voir, que je lui rendis visite. Je ne l'ai d'ailleurs vu qu'une fois dans ma vie.

Après avoir été en correspondance avec lui pour la fourniture de plaques positives spéciales qu'il nous demandait pour son phonoscope, en octobre 1893, il nous écrivait le 5 octobre 1894:

« A Messieurs Lumière fils,

« J'ai déjà eu l'occasion de correspondre avec vous au « sujet de la préparation industrielle de disques de verre « perforés servant de clichés zootropiques à projections lu- « mineuses.

« Je connais, d'autre part, l'intérêt que vous portez à « toutes les popularisations des progrès scientifiques de la « photographie. J'ai construit des modèles d'appareils sim- « plifiés et dont le fonctionnement est simple et assez sûr « pour être mis entre les mains de l'amateur, c'est-à-dire « pour sortir du laboratoire. Ces instruments sont de deux « sortes:

« Un appareil à séries photographiques donnant de 1 à « 20 images à la seconde en image unique séries successives « série ininterrompue de 1/10 à 1/1000 de seconde de « pose par image et en toute grandeur. J'ai adopté cependant deux formats d'image 4 c.×6 et 9 c.×6 c.

« Le second appareil est ce que j'ai appelé phonoscope « parce que, dans le principe, il me servait à revoir les mou- « vements de la parole. C'est l'appareil synthétique insépa- « rable du premier. Il a plusieurs applications: voir par « transparence des positifs sur verre avec toute leur finesse « ou agrandir par projection les images en mouvement. Cette « dernière application offre le plus grand intérêt au point « de vue du portrait vivant que j'ai inauguré.

« Je viens vous demander si vous ne devez pas passer « prochainement à Paris et, dans ce cas, de me donner un « rendez-vous chez moi, où j'ai installé un laboratoire de « recherches et où je pourrai vous montrer les modèles et « causer de tout le parti qu'on en peut tirer.

« J'ai eu, pour m'aider dans mes essais, deux commandi- « taires, mais l'affaire est assez importante pour être mise « sur un plus grand pied et je suis à la veille d'étendre « notre petite Société d'études.

« Je serai très aise que vous en fassiez partie et, pour vous « éclairer sur l'état de notre association, je vous envoie un

« projet de statuts ainsi qu'une petite notice sur l'appareil « d'amateur.

« Je serais flatté de recevoir de vous une réponse favo- « rable à cette idée, en attendant le plaisir de vous voir, et « je vous prie d'agréer mes salutations empressées. »

« GEORGES DEMÉNY. »

On peut encore remarquer dans cette lettre qu'à la date du 5 octobre 1894, les appareils n'étaient pas réversibles, puisqu'ils « étaient de deux sortes, *le second inséparable du premier* » et que, *pour la synthèse, il faisait usage d'images positives sur verre.*

Notre devoir de directeurs d'une Société dont le but était la fabrication des plaques sensibles n'était-il pas de nous intéresser à une affaire qui pouvait constituer un débouché pour les plaques que nous fabriquions?

Nous lui répondîmes que l'un de nous irait le voir lors d'un prochain voyage.

Le 1er novembre 1894, nouvelle lettre de Demény ainsi conçue:

« Messieurs Lumière,

« J'ai constaté, dans la lettre du 9 octobre que vous « m'avez adressée, que vous preniez quelque intérêt à la « vulgarisation des travaux sur le mouvement au moyen de « la photographie.

« Comme nous devons nous réunir la semains prochaine « très probablement, et examiner quelle serait la meilleure « marche à suivre pour répandre dans le public le résultat « de nos recherches, je serais bien heureux, dans le cas où « vous auriez l'intention de passer à Paris, de vous engager « à faire coïncider votre passage avec cette époque. Vous « pourriez nous apporter un précieux concours par votre « autorité et votre expérience.

« En attendant, veuillez accepter l'expression de mes « meilleurs sentiments.

« G. DEMÉNY. »

Profitant d'un voyage à Paris, je lui rendis visite. *Mais nous ne causâmes nullement de questions techniques.* Il s'étendit sur les difficultés qu'il avait avec ses commanditaires et insista pour que nous nous intéressions à son affaire. *Il s'agissait de son Phonoscope sur plaques de verre. Je ne vis aucun appareil.* Il m'est d'autant plus facile de le dire qu'à l'heure actuelle, j'en suis encore au même point, *n'ayant jamais vu fonctionner aucun appareil de Demény.*

Je lui fis connaître qu'il nous était impossible d'entrer alors dans sa Société et que ce n'était que lorsqu'il serait engagé vis-à-vis de ses associés que nous pourrions peut-être nous occuper de la question.

Je lui appris, en outre, que, depuis longtemps déjà, j'étudiais la possibilité de projeter les images cinématographiques en longues séries.

Là se bornèrent nos relations verbales.

Il m'écrivit le 28 décembre 1894:

« Monsieur,

« J'ai vu M. Lavanchy Clarke, un de mes associés, dont « je vous ai parlé; il doit partir dans le Midi quelques jours « et compte vous donner rendez-vous sur la route dimanche « ou lundi.

« Vous m'obligeriez beaucoup si vous pouviez vous entre- « tenir un instant avec lui au sujet de notre affaire, car il « est très probable que vous trouverez une solution pratique « afin d'utiliser le travail que j'ai produit.

« Le temps est trop mauvais pour le tirage des épreuves, « je vous en enverrai dans quelques jours et croyez à ma « sympathie. « GEORGES DUMÉNY. »

Puis le 19 mars 1895:

« Monsieur,

« J'ai appris avec plaisir votre arrivée à Paris pour une « conférence relative à la photographie.

« Je viens vous demander de me donner quelques minutes « comme suite à l'entretien que nous avons déjà eu ensem- « ble.

« Recevez mes salutations cordiales.

« DEMÉNY. »

« Je vous prie de me prévenir par dépêche télégraphique, « les lettres n'arrivant ici que comme en province. »

Et enfin, le 27 mars 1895, cette dernière lettre:

« Monsieur,

« Lors de votre présence à Paris tout dernièrement, je « vous avais écrit un mot à votre hôtel (Rougemont pour « vous prier de conférer avec moi.

« Je ne sais si vous l'avez reçu et je regrette vivement de « n'avoir pas connu à temps votre conférence, surtout de- « puis que je sais que vous avez traité avec succès les ques- « tions que je travaille spécialement.

« Je viens vous demander si vous êtes toujours disposé à

Le Mercredi

VITAGRAP

William DUNCAN

LA COURSE A

Ciné-Roman

Vous qui avez passé :

LE CINABAR.

LA FEMME AUX YEUX D'OR.

DRAGA, L'HÉROIQUE PRINCESSE,



Location : Georges PETIT,

21 JUILLET

H

présente

et **Edith JOHNSON**

NS

UX MILLIONS

n 12 Episodes

Vous retiendrez ce Film.

5, rue de Trévise — PARIS

« étudier avec moi et à joindre à vos résultats ceux que j'ai « obtenus et qui sont tout à fait pratiques.

« En attendant un mot de réponse, je vous présente mes « meilleures salutations.

« DEMÉNY. »

Ne résulte-t-il pas de tout cela que *c'est Demény qui était le solliciteur?*

Et n'est-il pas vrai qu'il en était encore à son phonoscope, lorsque je montrai pour la première fois (22 mars 1895) une projection animée à l'aide d'un appareil entièrement original donnant la solution complète et pratique du problème?

On voudra bien admettre en outre, que cet appareil n'est pas éclos subitement dans mes mains et qu'il a nécessité un certain nombre de mois d'études et de travail. Ainsi que je l'ai dit ailleurs, c'est en 1891, lorsqu'apparut le Kinétoscope d'Edison, que je commençai à étudier la question.

Ce n'est qu'à regret que je me suis résigné à écrire la présente réfutation, car j'estime qu'il eût été préférable de laisser en paix les cendres du malheureux Demény. Mais personne, je crois, ne pourra me blâmer d'avoir défendu la vérité historique que M. Francis Mair, poussé sans doute par des sentiments d'amitié pour Demény, a incontestablement déformée dans les articles qui viennent de paraître dans *Ciné-Tribune*.

Comptant sur votre esprit d'équité pour insérer la présente lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

LOUIS LUMIÈRE.

Gazette rimée du COURRIER

La Vis sans fin

Les spectacles dernièrement
Fur'nt taxés de vingt-cinq pour cent.
L'Ogre de l'Assistance publique
Avec un geste magnifique
A ce vieux pressoir de l'impôt
Vient de donner un tour nouveau.
Et allez donc
Faut du pognon.
Et cette vis sans fin
Fait un tour chaqu' matin.
Cert's les impôts étaient énormes
Mais ce n'est rien, on nous informe
Qu'ils vont encore être augmentés.
Cett' fois, on n'peut plus résister.
La vis serait-elle à son terme?
Cependant l'Assistanc' tient ferme.
Coûte que coûte il faut payer,
Ou sans quoi nous serons bouclés.
Malheur! si vous avez l'audace
De rir' de cett' sinistre farce.
Car un contrôleur arrogant
Vous menacera sur le champ
De saisir toute la recette,
Afin de payer votre dette.
Taxe par ci, taxe par là,
Mesureur taxe à tour de bras.
Ce m'sieur au nom mathématique
Veut qu'on sach' son arithmétique.
Il exig' que chaqu' Directeur
Connaisse absolument par cœur
Les nombr's servant de dividende
Et qui pour lui devienn'nt des rentes.
Comme moi vous êt's persuadés
Que ce flot d'or canalisé
Au profit des pauvr's, dit le sage,
Est arrêté par un barrage,
De budgétivor's assoiffés,
Et que nous devons engraisser.
Pour vous convaincr' que l'Assistance
Se sert d'abord, c'est d'la prudence.
Elle estime ses frais maint'nant
A soixant' pour cent simplement.
Mesureur avec le sourire
Prend quatre-vingt mill' — c'est peu dire.
Et voilà donc le grand secret
Voilà pourquoi nous somm's taxés.
Jamais les pauvres, dans l'affaire,
N'ont été les bénéficiaires.

RENÉ HERVOUIN.

AMIS LECTEURS,
Si vous posez, par lettre, une question au « COURRIER », joignez un timbre à 0.25.

Tribune de nos Lecteurs

La Société des Etablissements Gaumont nous adresse une lettre toute spontanée qu'elle vient de recevoir, et qui est un précieux encouragement pour tous ceux qui défendent la cause du film français.

Cette lettre, que nous publions ci-dessous, illustre merveilleusement bien la campagne que nous menons et constitue un témoignage des progrès qui sont en train de s'accomplir.

Paris, 1er juillet 1920.

Monsieur Gaumont,

Permettez à un de vos fidèles clients de vous communiquer les réflexions qui vont suivre au sujet du Penseur *que je considère comme un honneur d'avoir présenté chez moi.*

Personnellement, j'avais trouvé ce film tout à fait remarquable; c'est un chef-d'œuvre.

Voici, très sincèrement, quelle a été l'impression sur mon public:

Il faut que je vous dise tout d'abord que je dirige un modeste ciné dans un quartier extrêmement populaire, où on « goguenarde » facilement. Je n'ai pas voulu que, par des quolibets ou du bruit, on détruise l'effet de ce film. Je me suis donc donné la peine, par une courte allocution avant la projection de ce film, de mettre mon public sur la voie.

Vous dire que tout le monde a compris, parfaitement compris, non. Mais huit sur dix ont été au moins pris par le sujet, qui avait cette qualité, rare au cinéma, d'être original et qui était joué à l'absolue perfection par M. André Nox, Mlle Madys et M. Tallier.

A la fin du film, les applaudissements furent nombreux et nourris comme ils ne le furent jamais et, à la sortie, maints de mes clients me firent des compliments du Penseur. *J'ai l'impression que mon public a vu une œuvre remarquable et a parfaitement su l'apprécier.*

C'est pourquoi, Monsieur Gaumont, je tenais à vous en faire part, à vous adresser toutes mes félicitations ainsi qu'à M. Léon Poirier, à M. Edmond Fleg et à leurs collaborateurs, enfin à vous dire qu'il serait désirable que, de temps à autre, nous puissions offrir à notre public une œuvre comme celle-là, qui est vraiment autre chose que les calembredaines courantes.

Veuillez recevoir, Monsieur Gaumont, mes salutations empressées.

GEORGES PARISOT,
Directeur de l' « Idéal-Cinéma »,
100, avenue de St-Ouen, Paris.

"Le Courrier" à Lyon

Lyon, le 12 juillet 1920.

Il y a 8 jours, le temps brumeux et même pluvieux rendait les directeurs de Lyon souriants.

Mais hier c'était les promeneurs à la campagne qui avaient leur revanche.

Il y a 8 jours les établissements *faisant la séance continuelle*, redoublaient la vitesse du moteur. J'en connais un qui a donné cinq matinées.

Dimanche dernier les salles fraiches eurent malgré tout de nombreux spectateurs.

Scala. Une seule matinée est bien occupée. On donnait *Le Chevalier de Gaby* et la *Mission de Faty.* J'ai toujours oublié de noter que la Scala marchait avec deux appareils depuis très longtemps déjà. Le public aime beacoup voir son grand film sans arrêt.

Tivoli. La Belle du Sud (A. G. C.) a été présentée aussi dans ce vaste établissement avec deux appareils. Malheureusement le directeur coupe parfois son grand film avec un « entr'acte »...

Gloria. Dans ce bel établissement du cours Gambetta le public est content à toutes les représentations (deux en matinée le dimanche). Cette semaine en première vision *Le Tourbillon*, une nouveauté de chez Harry eut un gros succès avec Alice Brady.

Aubert-Palace. Félicitation pour le directeur qui sait parfaitement assurer la variété de ses programmes dans des conditions difficiles pour lui. *Révélation* (Phocéa) fut bien apprécié par le public sélect de ce grand cinéma mondain.

Majestic et *Moderne* toujours fermés pour cause de réparations.

Cinéma Grolée. Papa Boncœur (Pathé) ce film qui n'est pas nouveau a pourtant plu à la clientèle.

SAINT-JEAN BOUCHE D'OR.

"Le Courrier" à Marseille

Majestic a composé son programme de cette semaine à l'A. G. C. et à la Phocéa et donne *Fleur sans tache* avec Priscilla Dean, *Ambroise, Champion de Golf*, avec Marc Swain, et *l'Anniversaire*, comique.

Le *Modern*, dans une étude de mœurs d'un réalisme touchant, *l'Eveil d'une conscience* dans laquelle la grâce de Mildred Harris réjouit nos concitoyens. *Poupée de France* avec Baby Mary Osborne et son inséparable l'Afrique ne peut avoir autre chose que du succès. Ces deux films viennent de chez Pathé. Vendredi : *Papa bon cœur*, Pathé.

Le Régent a pris chez Phocéa *L'Occident* une très belle interprétation de l'œuvre de Henry Kistemaekers en 6 parties, adapté par Capellani. Pour vendredi nous attendons avec intérêt *La Sultane de l'Amour*, Union-Eclair, édition Pathé.

Le programme de *Fémina* a été composé chez Gaumont. Nous y voyons *La fresque inachevée* en 4 parties, avec Mademoiselle Cavlona, et une comédie sentimentale, *Le Foyer*, également en 4 parties avec Ethel Clayton. Vendredi prochain *Les loups de la frontière* nous feront oublier quelques instants que nous sommes dans une grande ville civilisée.

Comœdia donne *L'Etoile du génie* avec deux grandes vedettes, Signoret et Mlle Napierkowska. Ce film, édité par Pathé, est en couleur et les chansons sont exécutées par Mme Bertha Sylvain. En outre nous y voyons *Atlas* avec Ausonia et *Fatty à la fête* fou rire (Meric). Pour vendredi le programme affiche *La femme qui aime* en 5 parties.

R. W. HARRASSOVITZ.

SUR L'ÉCRAN

AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission de vouloir bien joindre un timbre à 0.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de

0 fr. 75

en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

MM. ARDANT, FOURNIER, GUÉNAUD, DEGUIGNAND, Georges SITT, WALTHER, SUC, à Paris;

Le Cinéma à la Campagne, à Paris;

MM. BOUTILLON, Asnières (Seine), LOBEL, Montrouge (Seine), ROGER, Versailles (Seine-et-Oise), GUENAUD, Alfortville (Seine);

MM. BRECHLER, Calais (Pas-de-Calais), BÉQUET, Louviers (Eure), PASCAUD, Châteauroux (Indre), MICHEL, Hanoï (Tonkin), LAOUST, Saint-Quentin (Aisne), Pierre MARODON, Saint-Raphaël (Var), PONS, Tarascon (Bouches-du-Rhône), Paul PIERREL, Cornimont (Vosges), BARRAU, Albi (Tarn), GABOT, Limoges (Hte-Vienne), LAPP, Strasbourg, SALMON, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), AUDRIC et BRETON (Agence Gaumont, Marseille), BOUILLAND, Caen (Calvados), HORNEZ-HELLIN, Haillicourt (Pas-de-Calais), ROUX (Agence Aubert, Toulouse), MEURANT, Fontainebleau (Seine-et-Marne), HILBER et LIÉNHARDT, Strasbourg, F. VALADON, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Burdigala-Films, Bordeaux, J. MOREAU, Château-Thierry (Aisne), DURAND et Cie, Albi (Tarn).;

MM. Alexandre STRONY, Gand, J. SOUAN, Bruxelles, CONRATTE, Bruxelles, COPPENS, Bruxelles, MASURE, Bruxelles, CATTAN et HADDAD, Beyrouth (Syrie);

Société anonyme Général Belgo Cinéma, Bruxelles;

Société anonyme Syndicat du Film, Bruxelles;

Hollandia-Film, Haarlem (Hollande),

sont avisés que leur abonnement au *Courrier Cinématographique* est inscrit.

Nous leur adressons tous nos remerciements.

LA DIRECTION.

La Nouvelle loi du timbre.

La loi du 26 juin 1920 détermine ainsi qu'il suit le barême des timbres à apposer sur les reçus:

« Est fixé à 0 fr. 25 quand les sommes n'excèdent pas 100 francs, à 0 fr. 50 quand les sommes sont comprises entre 100 et 1.000 francs, à 1 fr. quand les sommes excèdent 1.000 francs, le droit de timbre des titres de quelque nature qu'ils soient, signés ou non signés, qui constatent des paiements ou des versements de sommes, quels que soient le caractère civil ou commercial du paiement ou du versement et la qualité de celui qui le reçoit ou l'effectue. »

En ce qui concerne les affiches la même loi dit:

« Sont portés au double les tarifs des divers droits ou taxes auxquels sont assujetties par les lois en vigueur les affiches de toute nature » à l'exception des panneaux réclames et affiches lumineuses dont le sort est réglé par des dispositions spéciales (Loi du 26 juin 1920).

Auteurs de scenarii, si vous voulez vous faire jouer...

La Société de productions cinématographiques « L. Morat et P. Régnier » met à l'écran tous genres de pièces, drames et comédies.

Envoyer manuscrits à examiner à M. Courau, correspondant de la Société, 32, rue des Vignes, Paris (16e).

En Belgique.

L'entrevue de la Fédération Belge du Cinéma au Palais produit déjà ses effets bienfaisants.

Une délégation a été reçue vendredi au Ministère du Travail et des décisions très importantes ont été tranchées, d'accord avec le Directeur général et l'Inspecteur en chef du Travail.

Il a été question des travaux à effectuer aux salles en vertu de l'A. R. du 1er mars 1914, de l'interdiction de fumer, du chauffage des salles, etc. Pour tous ces points des solutions transitoires ont été prises qui sauvegardent et la sécurité des spectateurs et les intérêts des exploitants.

Pour les renseignements complémentaires concernant ces diverses décisions les membres de la Fédération peuvent s'adresser à leur Président, M. Jourdain, ou à M. A. Strony, de Gand, qui avait été chargé, tant au Palais qu'au Ministère du Travail, d'exposer les desiderata des Cinématographes belges.

Le Commerce.

Le numéro de juillet du journal *Le Commerce* contiendra, en plus des sujets ordinairement traités:

1° L'exposé clair et complet de la loi du 25 juin 1920, créant de nouvelles ressources fiscales;

2° Le tableau de classement des objets de luxe;

3° Les dernières prescriptions relatives au Registre du Commerce, aux Marques de fabrique et aux Brevets d'Invention.

Ce numéro exceptionnel, qui sera vendu 2 fr., sera adressé aux abonnés du journal *Le Commerce* sans entraîner pour eux de frais supplémentaires.

Le Code du Cinéma.

Le Code du Cinéma, de Me Meignen, 10, rue Rougemont, Paris, va bientôt paraître. Il a été retardé par la nécessité d'attendre les lois nouvelles et de corriger les épreuves. Dans un mois au plus, il sera mis en librairie et envoyé aux très nombreux souscripteurs. Jusqu'à sa publication en librairie, les souscriptions sont à 7 fr., mais après, l'ouvrage coûtera *12 fr.* Il aura plus de 300 grandes pages. Un formulaire des principaux contrats y a été annexé.

Le Cinéma à l'Ecole.

Le Cinéma scolaire du quartier de Saint-Marceau (Orléans), a été inauguré. Un autre quartier l'avait précédé; mais nous croyons bien que c'est à Saint-Marceau que naquit tout d'abord dans cette ville le projet de mettre le Cinéma au service de l'école. Le fait certain, c'est que ceux qui mirent au point cette entreprise et la réalisèrent avec le succès dont nous avons été les témoins ont dû faire preuve d'une belle énergie et d'une robuste confiance pour vaincre les difficultés.

La salle était torp petite pour contenir la nombreuse assistance venue à l'inauguration.

MM. Gaston Allain, préfet du Loiret, Vauquelin, premier adjoint, représentant le maire d'Orléans, Maurellet, inspecteur d'Académie, Lemoyne, inspecteur primaire, Bedel, conseiller municipal et le docteur Hyvernaud, conseiller d'arrondissement, M. Barthélemy, Mlle Cirade, Mme Marchand, les institutrices et instituteurs étaient présents.

Un Conseil de l'industrie Cinématographique... en Italie.

En présence du développement que la cinématographie a pris en Italie, le ministère de l'Industrie a créé tout récemment, un « Conseil supérieur de l'industrie cinématographique », Ce Conseil aura à résoudre d'importants problèmes techniques, commerciaux, juridiques et administratifs.

Ces derniers se résument dans la répartition des bénéfices de la cinématographie de manière plus équitable pour les éléments intellectuels qui contribuent à son développement.

Dans l'ordre commercial, le Conseil aura à étudier les moyens d'accroître les exportations, en éliminant des concurrences préjudiciables entre les maisons productrices.

Les problèmes techniques comprennent, entre autres, le perfectionnement de l'industrie. Par exemple, pour donner à l'industrie cinématographique nationale un caractère de pleine indépendance vis-à-vis de l'étranger, il semble opportun de développer la fabrication de la pellicule. De même, la possibilité d'obtenir de nouveaux effets optiques par les projections lumineuses, de mieux exploiter les avantages artistiques incomparables des panoramas et des monuments italiens, etc., fournira au nouveau Conseil une vaste matière d'études profitables.

Démolissons! Démolissons

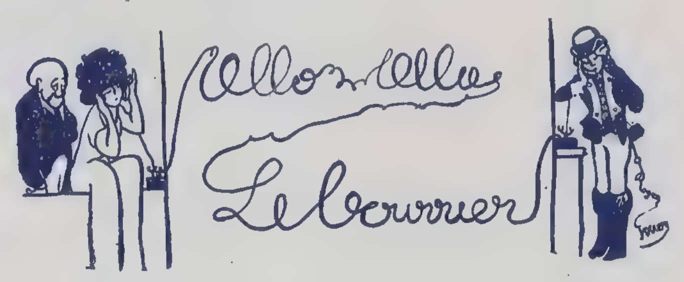
Le Skating-Cinéma de Casabianca disparaît sous la pioche des démolisseurs. Les vieux Casablancais ne verront pas sans regret se fermer le premier établissement qui ait importé le cinéma dans cette ville et la grande salle où tant de réunions et de fêtes ont été données.

Ils trouveront une consolation à savoir que le directeur du Skating, M. Sornac, ne disparaît pas, lui: il a déjà fait commencer la construction d'un vaste et magnifique cinéma-théâtre, au carrefour des rues du Croissant et Bouskoura et du boulevard de la Liberté, qui s'ouvrira à l'automne.

Arthur Flambard.

Dans le compte rendu de ce film, présenté à l'Electric-Palace par L. Aubert, nous disions que c'était une adaptation cinématographique du roman publié par l'*Intransigeant*. La vérité est tout autre. *Arthur Flambard* fut tourné sur le scénario de M. Jacques Cor et non d'après le roman de l'*Intransigeant*, qui est extrait et adapté de celui-ci.

Voilà qui remet tout au point.



Pour éviter à notre clientèle des confusions possibles, la pellicule « Brifco », positive portera à l'avenir le mot « Brifco » imprimé tous les 30 c. m. sur la marge gauche de la bande, à côté des perforations.

BRIFCO-LIMITED, *Londres*.

Les listes de recensement paraissent à tour de rôle, mais nous faisons le travail au dernier moment, département par département. Il nous est donc impossible d'envoyer à nos lecteurs, avant leur publication, les listes qui n'ont point encore paru dans le *Courrier*.

Toutes les demandes à faire pour ouvrir une salle et la gérer ensuite sont indiquées dans le *Manuel Pratique*.

A la suite d'un accord intervenu entre les établissements L. Aubert et M. Jacques Cor, ce dernier vient d'autoriser M. Georges Spitzmuller à tirer de son scénario *Arthur Flambard*, un feuilleton que publiera l'*Intransigeeant*, à partir du 6 août.

M. Léon Poirier vient de terminer *Narayana*, son nouveau film, Edition Gaumont. Mais la présentation n'en aura lieu qu'en septembre, car elle comporte une partition musicale qui demande un certain délai.

Saint-Quentin comptera bientôt trois cinémas... *de plus*. Le Café de la Terrasse se transforme en Café-Cinéma. On bâtit, rue des Toiles, une salle, à usage de Cinéma, qui va coûter 1.000.000 de francs. Le cirque vient d'être racheté, on va le retaper, et on le réouvrira cet hiver avec des représentations cinématographiques.

Décidément ils y viennent tous... ils y viennent trop...

Dans son programme de septembre, l'Agence Générale Cinématographique présentera: *Le Silence*, drame de Louis Delluc, mis en scène par l'auteur avec l'interprétation d'Eve Francis et de Signoret.

M. et Mme Gustave Botex, de Lyon, nous font part de la naissance de leur fils, Jean.

Tous nos compliments.

Le directeur d'un Cinéma de la périphérie a trouvé un moyen neuf de réclame.

« Tous les jours — est-il annoncé — on projettera sur l'écran le nom de deux personnes (monsieur et dame) habitant le quartier. Si le monsieur dont le nom sera projeté se trouve dans la salle, il n'aura qu'à se faire connaître pour qu'on lui remette une boîte d'excellents cigares; si la dame est dans la salle, on lui remettra deux flacons de parfum de la maison X... »

Et cela fait une excellente publicité à la fois pour le Cinéma, qui ne désemplit pas, et pour les cigares et les parfums.

Les artistes de Ciné de Nice se sont réunis dernièrement en nombre important, dans une salle du Mirador-Bar, rue Saint-Michel, à Nice. Il s'agissait pour eux d'arrêter les conditions de travail à proposer à la maison Nalpas, qui a l'intention de recruter un personnel relativement nombreux dans notre ville.

La discussion qui devait aboutir à une délibération ferme, fut longue et pénible, malgré les louables efforts du président de la réunion. Il s'en dégageait, en effet, l'impression qu'à la plupart des artistes réunis le ciné n'offre qu'un travail accessoire, une rémunération sur laquelle ils ne sauraient trop compter pour l'instant encore.

Enfin, tant bien que mal, on finit par dresser un tableau des salaires et des indemnités à réclamer. Les chiffres arrêtés seront incessamment soumis à la maison Nalpas. Nous pouvons toutefois dire qu'ils ne sont nullement exagérés.

La journée de travail est de huit heures. Toute demi-journée commencée est due. Toutefois, lorsque l'artiste convoqué n'aura pas été prévenu à temps du renvoi de la prise de vue, il aura droit à une indemnité.

Le barême prévoit, en sus une indemnité de déplacement de 7 francs, lorsque le déplacement s'effectue dans les barrières de l'octroi et de 12 fr. dans tout autre cas.

Une délégation du Conseil municipal de Paris ayant pour mission d'étudier la question du Cinéma appliqué à l'enseignement a visité le Cinéma scolaire de la ville de Bruxelles, établi rue Rempart-des-Moines, n° 3.

La délégation était composée de MM. Deville, ancien président du Conseil municipal, Léon Riotor, le publiciste bien connu, Matter, conseiller municipal, A. Bruneau, inspecteur de l'enseignement artistique de la ville de Paris.

Conduite par M. Jacmain, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, accompagné de MM. Devogel, directeur des Ecoles, Sluys, directeur honoraire de l'Ecole Normale, et Neyrinck, directeur de l'Ecole n° 3, la délégation a visité en détail les installations du cinéma scolaire et a assisté à deux leçons accompagnées de projections cinématographiques et fixes données à des élèves de l'école primaire et de l'Ecole Normale d'instituteurs.

Longuement documentée par M. Jaqmain, la délégation s'est retirée enchantée.

Georges Carpentier, sa femme et son manager Descamps ont quitté l'Amérique. Ils se sont embarqués à bord de *La Touraine* à destination de la France.

M. Hornez-Hellin vient d'ouvrir à Houdain Pas-de-Calais) un Cinéma muni de tout le confort moderne et qui donne toutes les nouveautés cinématographiques de la production.

M. Adrien Caillard vient de terminer *Un million dans une main d'enfant.*

M. Andréani vient de terminer *Mimi-Trottin*, de Marcel Nadaud.

Luitz Morat achève *Le Petit Ange*. On dit également qu'il filmera un scénario de Sarah-Bernardt.

Notre excellent confrère de Marsan et son collaborateur G. Maudru vont partir pour Zermatt pour y tourner quelques scènes de *Près des Cîmes.*

Le Courrier vient de recevoir des nouvelles de la gracieuse étoile Gina Relly. Elle vient de terminer son premier film avec la Fox, qui s'annonce dès maintenant comme un immense succès, ce qui ne nous surprend point d'ailleurs. Nous en reparlerons plus amplement d'ici peu.

Il paraîtrait que M. Raymond Poincaré aurait été sollicité d'imaginer un scénario pour montrer au monde entier les efforts faits pour la renaissance des villes et villages meurtris par la guerre dans les régions libérées. Un film est actuellement en projet: le travail de préparation serait déjà fort avancé.

Quelques conseillers municipaux de Paris, et non des moindres, sont partis ces jours-ci pour les pays scandinaves.

Ils sont chargés de juger sur place en ces pays, le fonctionnement des cinématographes.

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 1920, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société des Produits Photographiques « As de Trèfle » Grieshaber Frères et C°, dont le siège social est à Paris, rue du 4-Septembre, ont voté d'importantes résolutions ui ont été publiées dans les P. A. du 10 juillet 1920.

Suivant conventions en date du 15 juin 1920, Mlle Halley Cécile, demeurant à Paris, 67, rue de Chabrol, a vendu à la « Société Nouvelle des Cinémas de l'Est », dont le siège est à Paris, rue d'Aguesseau, n° 4, le fonds de commerce de Cinéma-Attractions dénommé « Eden-Casino », qu'elle exploite à Chaumont, ruelle Lardière, 1 et 3, et cédé le droit au bail des lieux.

Le conflit des théâtres avec l'Assistance publique vient de recevoir sa solution. Il est entendu que l'amendement de

VENUS



APHRODITE

A Chypre antique, le culte
d'Aphrodite 4000 ans avant J.-C.
était l'unique religion

M. Henri Auriol, député, qui donne satisfaction aux revendications des spectacles, est entré en vigueur depuis le dimanche 11 juillet, et que la perception, dès la matinée, s'est exercée conformément au texte de cet amendement.

D'autre part, jusqu'au 10 juillet inclus, le mode de perception prescrit par la loi du 25 juin demeure appliqué.

La Société anonyme *Officine Meccaniche Zanotta*, Société au capital de 8.750.000 lires, ayant son siège à Milan, 22, Prazza Duomo, a été cédée à M. Pion Pio, demeurant à Milan, 6, via Lombardo.

En vertu d'un acte reçu par M. Notta, notaire à Château-Thierry, la Société propriétaire du Nouveau Théâtre de Château-Thierry, a cédé tous ses droits pour une période de 18 années et 6 mois à M. Moreau, demeurant 3, rue du Château. M. Moreau a l'intention d'installer un Cinéma dans ledit immeuble.

Les Directeurs ne manquent pas d'à-propos. L'un d'eux, dirigeant une exploitation en province, a une manière toute spéciale de rédiger les programmes qu'il communique à la presse. La verve et l'esprit alliés à la publicité, est certainement une bonne formule pour réaliser d'excellentes recettes.

Une exploitation cinématographique sera adjointe à l'exploitation du théâtre de Toulon pour aider à couvrir les charges de cette dernière exploitation. Elle commencera à compter du 1er septembre 1920 pour se continuer sans interruption jusqu'au 1er juillet 1921. Le mois de juillet étant réservé pour la réfection de la salle de spectacle, la saison cinématographique pourra reprendre le mois suivant.

Le cinématographe sera exploité en régie mixte, avec le concours de l'administrateur de la régie théâtrale, qui sera intéressé dans cette exploitation. Les frais d'installation seront supportés à part égale, par l'administrateur et par la mairie. Les bénéfices, après défalcation des frais, seront répartis à raison de: 1/3 pour l'administrateur et 2/3 pour la mairie. Dans le cas où l'exploitation cinématographique serait arrêtée étant déficitaire, la propriété entière de l'installation restera à la ville. Celle-ci s'engage à ne réclamer à l'administrateur aucune autre participation au déficit. L'administrateur, d'autre part, s'engage à ne réclamer à la Ville aucune compensation.

L'administrateur aura la direction de l'exploitation cinématographique, sous le contrôle de la commission théâtrale et de M. le Maire. Il sera chargé de passer tous contrats relatifs à la fourniture des films.

Les représentations cinématographiques auront lieu tous les jours, sauf le dimanche en matinée; et en soirée les jours où le théâtre sera libre.

Le prix des places est ainsi fixé:

Fauteuils d'orchestre et parquet, 3 fr.; baignoires, la place 3 fr.; fauteuils de balcon, 3 fr. 50; loges de balcon, la place 3 fr. 50; stalles de parterre et premières galeries, 2 fr.; parterre numéro et ordinaire, 1 fr. 25; troisièmes galeries, 0 fr. 75; quatrièmes galeries, 0 fr. 30.

Le Conseil municipal de Tonnay-Charente vient de donner avis favorable à une proposition de M. Guyard, relative à l'installation d'appareils cinématographiques dans les écoles.

M. Stephens se propose, enfermé dans un tonneau, de franchir les chutes du Niagara. D'autres, avant lui, tentèrent de réussir cette téméraire entreprise. Et s'ils la réalisèrent ce fut toujours au détriment de leur existence. Mais ces sinistres précédents ne sont point faits pour effrayer M. Stephens.

Une compagnie américaine filmera la tentative. Et cela vaudra une véritable fortune à mes neuf enfants, déclare M. Stephens avec une absolue confiance dans sa téméraire tentative.

Sous la raison sociale Luccantoni et Cie, MM. Luccantoni, à Paris, 7, rue Poussin, et Léon Goldstein, à Paris, 20, rue Mogador, ont formé une Société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un établissement cinématographique, sis à Paris, 114, rue d'Alésia, où est le siège, et dénommé *Idéal-Cinéma.*

Le capital est de 170.000 francs.

La Société Marseillaise d'Exploitation Cinématographique, Société anonyme au capital de 400.000 fr., dont le siège était à Marseille, 42, rue Paradis, vient d'être dissoute et liquidée.

La Société Anonyme d'Exploitation Cinématographique, au capital de 1.500.000 fr., dont le siège est à Paris, 9, rue de la Michodière, est devenue propriétaire de toutes les actions représentatives du capital social.

MM. les Actionaires de la Société des Plaques et Produits Dufay pour la Photographie des Couleurs tiendront leur assemblée ordinaire le 20 juillet, à 3 heures, rue Oudinot, 10. — (P. A., 2-7-20.)

M. Francesse a cédé à la Société « Centre-Cinéma », dont le siège est à Paris, l'établissement cinématographique qu'il exploite et fait valoir à Roanne (Loire), connu sous le nom de « American Cosmograph ». — (P. A., 2-7-20.)



Cie Génle Française
de Cinématographie.

Cie Gle Française
AGC
e Cinématographie

Pour répondre au désir

L'Agence Générale

Va très prochainement

UN FILM PAR

les Cinquante meilleurs

CHAR

Ces nouveaux exemplaires seront tirés
parfait état, et les titres en ont été

SERVICES DE LOCATION :

16, Rue Grange-Batelière -- PARIS

d'un grand nombre de ses Clients

Cinématographique

rééditer, à raison de

SEMAINE

films tournés par l'inimitable

LOT

(Charlie Chaplin)

et dont elle a l'exclusivité

sur les négatifs originaux qui sont en complètement refaits au goût du jour.



Succursalles à **Marseille, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Lille, Nancy, Toulouse, Genève, Bruxelles.**

Le 24 Juillet

L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE



présentera

GÉRALDINE FARRAR

dans

LE REVENANT

MM. les Actionnaires de la Société de l'Olympia Cinéma de Clichy, Société anonyme en formation, au capital de 800.000 francs, sont convoqués en deuxième assemblée générale constitutive pour le lundi 12 juillet 1920, à onze heures, à Paris, au siège social, 37, avenue de Wagram.

Ordre du Jour:

1° Statuer sur les conclusions du rapport dressé par le Commissaire nommé par la première assemblée générale constitutive du 5 juillet 1920, et chargé d'apprécier la valeur des apports en nature faits à la Société, ainsi que la cause des avantages particuliers résultant des statuts;

2° Nomination des premiers Administrateurs et fixation, s'il y a lieu, de la valeur de leurs jetons de présence;

3° Nomination d'un ou plusieurs Commissaires chargés de faire un rapport sur les comptes du premier exercice social et fixation de leur rémunération;

4° Eventuellement, autorisation à conférer aux Administrateurs, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;

Et 5° Constitution définitive de la Société. — (P. A., 6 juillet.)

L'OPÉRATEUR.



FILMS FRANÇAIS PRESENTES CETTE SEMAINE

Eclipse : La Seine de Paris à Rouen. Souvent femme varie. Impéria (10e et 11e épisodes) *: Le Poison de beauté, La Justice de la Sorcière. Pathé-Cinéma : La Terre commande. Pathé-Revue. Gaumont : Dans les Carpathes. Agence Générale Cinématographique : Les Bassins filtrants de la Ville de Paris.*

L'effort français, bien que nous soyons cependant en période dite de morte saison, s'affirme très nettement. Ce n'est plus un vain mot, c'est une réalité. Cette semaine, comme les précédentes d'ailleurs, les *Etablissements Pathé*, nous le prouvent en nous présentant des films français. Rien ne vaut la publicité par l'exemple. Annoncer des films français, est bien, les produire, est mieux.

Celui de cette semane est vraiment digne du nom de français, puisque l'action se déroule en grande partie dans les décors rustiques d'une ferme, se poursuit parmi les champs couverts d'épis d'or, dans ce que l'on peut appeler la vieille France, où le cœur du paysan est attaché à son sol, par une religion grandiose. Et dans les veines de ceux, où circule ce sang généreux du terroir, se trouve une sorte de puissance occulte, qui malgré les tentations de la grande ville les ramène toujours à leur origine.

C'est ce sujet passionnant que M. Théo Bergerat, a traité supérieurement d'ailleurs, dans : *La Terre commande.*

C'était une petite ville aux vieilles rues presque désertes. Le commérage et la médisance constituaient la principale occupation des notables bourgeoises de l'endroit et les langues allaient leur train sur une certaine demoiselle Jeanne Levaillant, qui était habillée trop « à la parisienne » et les faisait frémir d'indignation par son mépris pour les idées étroites de ces dames. Ainsi, l'envoi d'un baiser, en pleine rue, d'un clerc d'huissier à cette jeune personne les mit dans un état d'agitation extrême.

Puis, un jour, il y eut un grand sujet de conversation et c'était à qui apprendrait la nouvelle. Pensez donc!... le petit clerc Désiré avait enlevé Jeanne Levaillant.

Ce petit clerc était le fils dun brave fermier le père Gallet qui n'aurait pas quitté ses champs pour tout l'or du monde et qui maudissait ceux qui abandonnaient la terre pour la ville. « Tous ceux qui quittent la terre sont des pas grand' chose » disait-il. Son fils était un de ces derniers, ne se plaisant qu'à la ville, toujours habillé à la mode; aussi quelle ne fut pas la colère du père Gallet en apprenant que son rejeton aimait une demoiselle de la ville.

Après avoir remis à son fils l'argent qui lui revenait, il le chassa de la maison paternelle.

Tout heureux d'avoir son argent en poche, Désiré s'installa avec Jeanne à Paris, mais les plaisirs et les fêtes engloutirent bientôt son petit pécule, et il se vit obligé de chercher du travail. Il y avait beaucoup de situations inespérées et son amie bâtissait des châteaux en Espagne, elle se voyait dans le monde, adulée, fêtée, puis disait-elle, pour mon auto de ville, je choisirai un landaulet et puis nous habiterons près du Bois, ce sera plus commode pour promener Bébé, etc.

Que signifie?... Bébé?... nounou?.. est-ce que.. et la réponse s'acheva dans un baiser.

Quelques mois plus tard, ce n'est plus dans un luxueux hôtel que l'on retrouve Jeanne et Désiré. La misère s'est abattue sur eux et surtout depuis que Jeanne est mère.

Faute de recommandation, Désiré attend toujours une situation inespérée et il erre en vain de bureau en bureau,

Jeanne travaille toute la journée à la couture auprès de son enfant malade.

Le docteur a recommandé le grand air à l'enfant chétif mais il n'y a pas d'argent pour payer son séjour. Un ami du jeune ménage force Désiré à écrire à son père pour lui demander de recevoir son petit-fils et sa mère. Le père répond qu'il accepte son petit-fils mais qu'il ne recevra jamais la coquine qu a perdu son fils.

En lisant cette réponse, Jeanne sent tout son cœur de mère se révolter contre cette insulte. Comment! dit-elle, j'ai tout abandonné, ma jeunesse, mon bien-être, mon honneur de femme pour suivre un homme qui m'aimait, j'ai toujours été une compagne loyale et fidèle et je suis traitée par le père de cet homme comme la dernière des dernières et il voudrait me voler mon fils!.... cela jamais, je ne le veux pas.

Jeanne ne veut pas laisser partir son enfant, seul lien qui la retienne au monde, mais elle n'a pas à choisir; l'abandon de son enfant chez les grands'parents et c'est la vie pour lui, ou le garder près d'elle et c'est la mort.

Au grand air, l'enfant chétif s'est développé et maintenant, c'est un petit homme dont ses grands'parents sont fous.

Jeanne et Désiré mènent toujours leur vie de misère à Paris et un jour n'y tenant plus, Jeanne part seule rejoindre son enfant. Arrivée à la ferme, elle voit son petit Maurice qui joue, elle le couvre de baisers quand le grand'père arrive. Jeanne se traîne aux genoux de ce dernier, le suppliant de lui laisser embrasser son fils et après, elle disparaîtra à tout jamais, mais elle ne parvient pas à fléchir le cœur de ce dur paysan, qui la chasse.

Alors, désespérée, elle se jette sous les roues d'une auto arrivant à toute vitesse, mais l'instinct de la conservation la fait se rejeter en arrière et elle n'est que légèrement blessée.

Le grand'père accourt et transporte la malheureuse chez lui.

Après une convalescence, le père Gallet a enfin pardonné à son fils, à condition quil devienne un fils de la terre, et les cloches du village annoncent à grand carillon le mariage de Jeanne avec Désiré.

Et le vieux grand'père triomphant conclut : « Vous voyez bien que la terre commande, puisque vous y êtes revenus ».

Cette puissante comédie dramatique est brillamment interprétée par d'excellents artistes. Mlle Louise Colliney, est une Jeanne Levaillant émouvante, qui nous a profondément émus. Mme Auguste Vallée, est une grand'mère, d'une criante vérité. MM. Paul Hubert, Rondel, Cateuil, ont réalisé leurs personnages avec un souci de vérité qu'il faut encourager.

La mise en scène est fort bien réglée, les pleins air sont parfaits de mouvement, les intérieurs sont très rustiques. Une belle photographie parachève l'œuvre, qui connaîtra certainement auprès du public, le plus légitime et mérité succès.

An Pays de l'Aventure, est une agréable comédie interprétée par la petite Mary Osborne et son compagnon l'Afrique.

M. Gordon possède, dans l'Ouest, de vastes domaines et d'importants troupeaux. De fréquents vols de bétail ayant été commis, il se décide à se rendre au « pays de l'aventure », avec sa petite fille Marie.

La gouvernante de la fillette, Mme Toumoche, ayant énergiquement refusé d'accompager ses maîtres dans « ce pays de sauvages », l'enfant, arrivée au Far-West, se trouve la bride sur le cou et s'en donne à cœur-joie.

Nous la voyons dans la basse-cour, parmi les jeunes couvées, ou à la laiterie, où elle a convié canetons, chatons et jeune veau à venir boire le lait crémeux.

Mandy, la bonne négresse, ne sait plus où donner de la tête, l'Afrique, son rejeton, s'étant fait le complice de la petite Marie pour lui jouer des tours pendables..

A la griserie des heures de liberté dans la nature sauvage succède la douce intimité des soirs... Et M. Gordon, en con-

templant le joli tableau que forme sa petite fille dans les bras de Miss Hélène la fille du chef du ranch, devient subitement songeur. L'affaire des vols de bétails devient très secondaire dans son esprit, et un soir, la petite Mary devine, avec son très sûr instinct de petite femme, que son papa n'a pas le courage de se déclarer. Dans un geste tendre, elle unit les mains qui n'osaient se joindre et, penchée sur une branche au-dessus de leurs têtes, les bénit solennellement.

Et la plus belle aventure de notre petite amie du Far-West sera la conquête de cette charmante maman.

La partie comique est assurée par Harold Lloyd, dans la scène comique : *Lui chez les danseuses.*

Lui est un fils à papa, à qui la fortune ne réussit pas à donner de l'esprit. Aussi est-il facilement le jouet de ses amis, et sa crédulité l'entraîne en d'extraordinaires aventures.

En face de l'hôtel où il séjourne s'élève le théâtre des « Folies Cascadeuses » et Lui est devenu amoureux de l'étoile de cet établissement, Miss Mary Filempatt. Quelques jeunes gens, s'en étant aperçu, lui envoient une photo de la danseuse, portant au verso ces lignes : « Je vous aime à la folie. Venez me trouver dans ma loge ou attendez-moi à la sortie ».

Enchanté, Lui s'empresse de montrer à ses amis cette déclaration flatteuse et il vole, plutôt quil ne court aux « Folies Cascadeuses ». Mais l'entrée des artistes est gardée par un redoutable cerbère qui, malgré les tentatives réitérées de Lui le rejette inlassablement à la rue. Justement, voilà la pluie qui se met à tomber, torrentielle. Que faire? Lui tente d'obtenir à prix d'or un parapluie de quelque passant. Il n'obtient que rebuffades et coups de poing.

Enfin, il parvient à s'introduire à la suite d'un ouvrier transportant une échelle et, se faufilant derrière les décors arrive à la loge de l'Etoile.

— Surtout, a dit le régisseur à celle-ci, soyez aimable avec le monsieur qui viendra, portant un chapeau haut de forme; c'est notre nouveau directeur.

Miss Mary Filempatt, trompée par le haut de forme que porte notre héros, lui fait l'accueil le plus gracieux et Lui se croit vraiment aimé, lorsque le nouveau directeur se fait annoncer. Et Lui, reconduit un peu brutalement, voit s'évanouir son beau rêve.

Les Fêtes des Sokols à Prague est un documentaire nous présentant des mouvements de gymnastique d'ensemble du plus heureux effet.

Pathé-Revue n° 34, toujours aussi varié comporte cette fois :

La Verrerie moderne, documentaire.

Le soufflage du verre à la canne, opération pénible et épuisante pour le verrier, a été depuis peu remplacé dans les usines modernes, par le soufflage à l'air comprimé.

Les Télescopes Queue de voile (coloris).

Poissons rares, d'origine chinoise, dont les types parfaits, valant chacun plusieurs centaines de francs, nous montrent les résultats bizarres de longues et patientes sélections peuvent arriver.

La Chasse au Buffle en Indo-Chine.

Nous permet d'assister aux péripéties de cette chasse qui n'est pas sans dangers; tout le monde se souvient de la mort tragique de l'aviateur Latham, tué par un buffle qu'il avait blessé.

L'Horticulture au Japon (Coloris).

Qui ne connaît les estampes japonaises? Ces arbres de formes déroutantes, énormes ou minuscules, ces fleurs étranges poussées sur des tiges bizarres, ne sont pas des conceptions de dessinateurs; la patience des Japonais est arrivée à contrarier, à asservir la nature et à donner à la flore indigène cet aspect qui nous étonne.

Une fois de plus Pathé vient de donner une programme digne de son bon renom.

Fox-Film : Reine de la Bohême, comédie avec Gladys Brockwell. *Le Terre-neuve,* aventure romanesque où nous retrouvons l'excellent artiste comique Georges Walsh. *Joyeux prêteurs,* avec Dick and Jeff, toujours aussi comiques et aussi drôles.

Agence Générale Cinématographique : Les Bassins filtrants de la ville de Paris. Très intéressant documentaire. *Les exploits de Cyclone Smith : l'Otage,* drame interprété par Eddie Polo et Eileen Sedwich. *Un drame à l'Ecran,* ce drame est un comique! *Une fletrissure,* comédie dramatique en cinq parties avec la charmante Maë Murray.

Eclipse : La Seine de Paris à Rouen. Très intéressant voyage en péniche filmé d'une façon très pittoresque. *La petite fille soldat,* comédie sentimentale avec Amy Pennington. *Souvent femme varie,* comique. *Impéria* continue sa carrière avec les 10e et 11e épisodes : *Le Poison de beauté,* et *La Justice de la Sorcière.*

Ciné-Location Gaumont. La Menace dans l'ombre (comédie dramatique). *La Main noire,* dessins animés. *Le maître du Monde :* 2e et 3e épisodes : *La Forêt en Flammes, Diabolique vengeance. Dans les Carpathes,* documentaire.

On a présenté cette semaine 22.082 mètres de film. La production française y figure pour un petit ruban de 3.420 mètres, grâce à quatre maisons que nous nous faisons un plaisir de citer :

Ce sont : *Eclipse, Pathé-Cinéma* et *Gaumont, Agence Générale Cinématographique.*

Comme je l'ai déjà dit, ne nous étonnons point de ce métrage réduit. Metteurs en scène, artistes, opérateurs, s'en sont allés profitant du soleil tourner aux quatre coins de France, et nous reviendrons avec une ample moisson de films français.

DES ANGLES.

Les Présentations

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Etablissements Pathé frères

Service de Location : 67, Fg St-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du 21 juillet 1920 à 10 heures du matin

Edition du 27 août 1920

PATHÉ. — *La Force de la vie,* comédie dramatique en 5 parties de M. René Leprince. 1 aff. 160/240. 1 aff. 120/160. Pochette de 8 photos 1750

UNIVERSAL SPECIAL ATTRACTION FILM. — Pathé Editeur. — Maë Murray dans *Amour moderne,* comédie sentimentale en 4 parties. 1 aff. 120/160 1165

PATHÉ. — *Microbus, Bigfellow et la crise des domestiques,* dessins animés par Lortac et Landelle, 1 aff. 80/120 250

PATHÉ. — *Pathé-Journal. Actualités.* 1 génér. 120/160.

Comptoir Ciné Location Gaumont

28, Rue des Alouettes — Tél. Nord 51-13

Présentation du 27 juillet 1920

LIVRABLE LE 30 JUILLET 1920

Gaumont-Actualités n° 31 200

LIVRABLE LE 27 AOUT 1920

ARTCRAFT. — Paramount Pictures. — Exclusivité Gaumont. — *La Menace du Passé,* comédie dramatique interprétée par Elsie Ferguson (1 aff. 150/220, 6 photos 18/24) 1250

TRANSATLANTIC FILM C°. — Exclusivité Gaumont. — *Le Maître du monde,* 4e épisode : *Chasse tragique* (1 aff. 110/150, 6 photos 24/30) 640

GAUMONT. — *L'Elevage du faisan,* documentaire ....

Union-Eclair

12, rue Gaillon — Tél. Louvre 14-18

Présentation du 19 juillet 1920 (salle du rez-de-chaussée)

LIVRABLE LE 20 AOUT 1920

ECLAIR. — *Le Ruanda et L'Urundi,* plein air 134

ECLAIR. — *Dandy et les beautés,* comique, aff.-photos, notices 573

BLUE BIRD. — *Noblesse oblige,* comédie sentimentale interprétée par Carmel Myers, aff. photos notices. 1290

Etablissements Georges Petit

Téléphone Central 34-80 — 37, rue de Trévise.

Présentation du 21 juillet 1920

Histoire d'une fouine, documentaire 130

Lac Dhal, documentaire en couleurs 130

VITAGRAPH. — *Le Masque de Linon,* comédie sentimentale interprétée par Alice Joyce et Maurice Costello, 2 aff.-photos 1300

VITAGRAPH. — *Bigorno Wattman,* comique, aff.-photos. 600

VITAGRAPH. — *La Course aux millions,* grand ciné-roman en 12 épisodes, interprété par William Duncan, Edith Johnson, 4 premiers épisodes : *Le Lien Mortel* 600

La Torche vivante ....

Le Gouffre ....

Démence, 1 aff. lancement, 1 aff. par épisode. Jeux de photos ....

Electric Palace, 5, Boulevard des Italiens

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République — Tél. Roquette 73-31 et 73-32

Présentation du 20 juillet 1920 à 10 heures du matin

LIVRABLE LE 3 SEPTEMBRE 1920

L. AUBERT. — *Une visite chez Barnum,* document. 110

FOX FILM CORPORATION. — *La Fille de l'Autre,* drame interprété par Peggy Hyland, aff. photos 1483

MONAT. — *Jack a du flair,* comique 200

L. AUBERT. — *Arthur Flambard* (déjà présenté), 4e chapitre : *Démasqués* 600

LIVRABLE LE 23 JUILLET 1920

L. AUBERT. — *Aubert-Journal* 150

Ciné Max Linder, 24, Boulevard Poissonnière

FOX FILM

24, Boulevard des Italiens — Tél. Louvre 22-03

Présentation du 19 juillet 1920 à 10 heures du matin

LIVRABLE LE 20 AOUT 1920

FOX-FILM. — *La Faute Splendide* avec Madeleine Traverse (2 aff. 120/160. Notices. Jeux de 10 phot. 18/24 et 24/30), drame d'amour 1450

FOX-FILM. — *La Corde au Cou!* avec Peggy Hyland (1 aff. 120/160, Notices-Jeux de 10 photos 18/24 et 24/30), comédie gaie 1020

FOX-FILM. — *Boules et Maboules* (Dick et Jeff), dessins animés 201



1 franc la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune ménage très sérieux, très actif opérateur-électricien mécanicien, femme caissière, excellentes références, demande gérance Paris ou Province, écrire VALLET, 7, rue Houdon, Paris-18e. (29-30)

ACHAT ET VENTE DE MATERIEL

DELAPORTE & Cie

Constructeur, 21, rue Chevreul, Pantin. Fauteuils à bascule, strapontins tous modèles. Prix sans concurrence. Fabrication solide et soignée. Livraison rapide. Moyen de communication. Tramway Les Halles-Bobigny, Arrêt rue de Pantin, Pré-Saint-Gervais. (24 à 35)

INTER. MATÉRIEL. CINÉ — 24, rue de Trévise, Paris (9e). Neuf et occasion : postes complets, groupes électrogènes toutes marques, fauteuils, gros stocks lampes, lentilles, condensateur, bobines, appareillage électrique. R. Juliat, Tél. Bergère 38-36. (23)

A enlever de suite cause double emploi « 1 voiture automobile de Dion Bouton « 10 HP Type V 4 places entièrement revue « et modifiée, carburateur Zénith, prête à « prendre route avec capote, côtés pare-brise « phares Alpha et Blériot, 5 pneus en bon « état, roue interchangeable, 2 chambres à « air de rechange, outils de bord, cric, pinces, « clés, etc... 1 poste Pathé complet, conden- « sateur Savelens, 3 objectifs, Hermagis et « Pathé série supérieure lanterne et arc élec- « trique entièrement neuf, poste oxy- acéty- « lénique, chalumeau Guilbert, 1 Généra- « teur carburox, 1 purgeur, 1 vulgarisateur, « 1 mano détendeur, 2 tubes oxygène 1.000 « litres, 10 bobines, 2 écrans; 1 bobine pla- « teau, 1 embobineuse double, etc., le tout en « très bon état avec caisses spéciales pour « matériel en déplacement. L'auto peut se « transformer avec plate-forme.
« Le tout avec 12.000 francs comptant. « Marzo, 3, rue des Postes à Avesnes-sur- « Helpe (Nord). » (29)

CINÉMA - OFFICE
60, Rue de Trévise, PARIS, 9e

50 Postes complets à croix de malte de toutes marques, de tous modèles, notamment en PATHE "renforcés" GAUMONT vert, GUILBERT, POWERS.

10 Groupes électrogènes diverses forces, principalement en BALLOT, ASTER, RENAULT, etc., importants lots de fauteuils d'occasion demander liste de détail.

Téléph. : BERGÈRE 50-99

GROUPES ELECTROGENES. Ballot Thomson 55 A. 110 V. 4 cylindres. — Ballot Thomson, 100 A. 70 V. 4 cylindres. — Renault 60/80 A. 70 V. — Balachowsky 250 A. 110 V. — Peugeot A. E. G. 100 A. 110 V. — Aster 25/35/10 A. 70 et 110 V. — De Dion Bréguet 50/80 A. 70/110 V. — Chapuis Dornier 50/80 A. 70/110 V.
Matériel électrique, moteurs, dynamos, transformateurs, etc... Postes complets, tous appareils et accessoires pour CINEMATOGRAPHIE. — Achat, échange, vente, réparation.
Service de *dépannage* par camion-électrique.
Spécialité de POSTES-DOUBLES à démarrage automatique.
M. GLEYZAL, Constructeur, 38, rue du Château-d'Eau. Paris. Téléph. : Nord 72-95. (23)

SPECIALITES. Sièges et strapontins à bascules. Tickets de contrôle et cartes de sortie. Charbons spéciaux pour la projection. Poste d'éclairage « Acetylox » remplaçant l'arc électrique.
Toutes fournitures oxygène, acéylène dissous, pastilles, etc.
Un fort lot de bâches et stores toutes dimensions. Toutes fournitures pour le cinéma, nombreuses occasions en postes complets.
DOCKS-ARTISTIQUES. Fournitures Générales pour le spectacle, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris-10e.

Suis acheteur fauteuils à bascules d'occasion, bancs avec dossier, chaises bois ou fer, pliantes ou non, le tout en bon état. Ecr. François, 61, rue de Flandre, Paris-19e. (29)

A vendre cause double emploi mais pas pr servir sur place, une salle complète de cinéma — ou bal — en planches, sera facilement démontée, couverture tuile, 17 m. × 8 avec le matériel, 100 strapontins, 200 chaises pliantes, piano électrique, appareil Pathé, cabine fer, lustres rampes, illuminations, garniture intérieure toile, scène toiles peintes, etc. etc. Demandez renseignements ou visiter à Beaucourt, Darie (Doubs), Modern-Cinéma. (27 à 29)

900 places, fauteuils à bascule neufs prêts à livrer, pour cinéma. Barranger, 131, rue Nationale, Paris (13e). (25 à 29)

Je suis acheteur d'un fond scène, rideaux côtés d'occasion. Ecrire et faire offre. B. L. H. au *Courrier*. (29)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

A VENDRE UN CINEMA (Normandie). Adres. sera donnée au *Courrier*. (28-29)

Je suis **ACHETEUR** d'un *Cinéma à Paris*, minimum **1500 PLACES** ou d'une salle pouvant être rapidement agrandie (discrétion).
Pinard, 17, r. Louis Besquel, Vincennes. (29)

DECORS, installation de scènes, décoration de salles, maquettes et devis sur demande, Groupe Corporatif de décorateurs de Théâtres, r. Vercingétorix, 141 bis, Paris-14e. (25-26-27-28-29)

DIVERS

Grand local, 19e arr., 650 m. couvert pouvant contenir facilement 1.000 à 1.200 pl. disponible pour Cinéma, Garage ou Usine. S'adresser Bourgoin, 6, Bd. St-Denis. (29)

PLACEMENT d'opérateurs, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, Kinograph, 31, r. St-Antoine, de 2 à 7. (28-47)

Toujours occasions grands choix films stock, marchés libres, 2 exclusivités. Cinématographes Baudon, St-Lô, 345, rue Saint-Martin, Paris, téléphone : Archives 49-17. Adres. télégraphique Cinébaudon, Paris. (21)

CINEMAS, constructions, tranformations à forfait clés en main. Renseign. gratuits VELLU arch. spécial, 110, bd. Clichy, Paris. (47)

Le Gérant : Charles LE FRAPER.
IMPRIMERIE DU CENTRE
58, rue Greneta. — Téléph. : Central 66-64

TOUTES LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS SE RÉFÉRANT AUX PETITES ANNONCES DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN TIMBRE-POSTE POUR LA RÉPONSE

Administrer... C'est prévoir

Les prix de publicité du " *Courrier Cinématographique* " élaborés avec soin au moment de la résurrection du journal, semblent les plus élevés. C'est un fait. Mais... *Le Courrier* en dépit de :

la Crise du papier,
la Crise de la main-d'œuvre,
de toutes les Crises de la guerre,
et des majorations qui lui sont imposées par son imprimerie

n'augmente pas ses tarifs

Cela se passe de commentaire.

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

